Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask Tél. 2964

Abonnement:

Un an, Canada........ $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $5.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I. Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

15ème Année — 2-705 — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi 25 mars 1925 — No. 3

PAROLES D'ESPERANCE

L'enthousiaste convention de Régina vient de passer sur la Saskatchewan française comme la brise qui disperse la cendre dont se couvrent parfois même les foyers les plus ardents.

Elle a ravivé un feu qui ne demandait qu'à flamber de nouveau. Tout comme hier où elle répandait chez nous tant de clarté et de chaleur bienfaisante, on a vu la vie française briller avec éclat dans les yeux des chefs, et sortir de leurs lèvres en paroles qui réconfortent, qui stimulent et qui embrasent.

Ces paroles maintenant font le tour de la province: elles vont de village en village, elles courent d'une paroisse à l'autre, elles volent de bouche en bouche. Semeuses de courage, elles disent que le bloc de la Saskatchewan française est plus solide que jamais: les chefs sont toujours debout, l'armée est intacte avec chacun à son poste. Dieu la bénit par la main de nos évêques.

Riches d'enseignements, elles répétent après M. le Dr. Uhrich: "Le Canada est un pays bilingue et le restera pndant des siècles. Il y a peu d'espoir que la minorité française diminue de quotient par rapport au reste de la population, et peu de probabilité qu'elle abandonne sa langue."

Vibrantes d'émotion, elles font monter du coeur aux yeux, un flot de vie plus chaud qui trempe les volontés dans les résolutions énergiques de M. Denis: "Nous serons à la hauteur de notre mission, et tous sans défaillance, sans préférence personnelle, nous remplirons notre devoir jusqu'au bout."

Pour ceux qui cherchent des raisons de lutter, elles se font l'écho de Mgr Mathieu: "Cette terre que nous foulons est pour nous un berceau et une tombe à garder."

Aux oreilles de ceux qui se plaignent que nous sommes désarmés devant l'ennemi, elles claironnent avec Mgr de Prince-Albert: "Encourageons notre collège, ce qui donne la victoire, c'est la valeur des chefs; enrôlons-nous dans l'A. C. F. C., ce qui compte c'est la force disciplinée: encourageons notre journal, ce qui pèse dans la balance, c'est le poids de l'opinion."

Aux fatigués elles prêchent l'espérance; aux chancelants, l'énergie des aïeux; aux apathiques, la beauté du devoir accompli, la grande leçon de la fierté; aux violents le tact et la prudence; à tous l'union et la charité.

Quand les broyeurs de noir et les éteigneurs de flammes saintes s'en vont branlant la tête, en répétant que ce bel enthousiasme aura la durée d'un feu de paille, la grande voix qui porte au loin les travaux de la convention parle alors du réseau puissant de canaux, qui désormais vont assurer la circulation d'une surabondance de vie dans tous les membres de notre corps national.

La semence latine, transplantée des bords du St-Laurent et des rives de France, n'est plus à l'heure où elle pointait à peine quelques tiges fragiles aux quatre vents de la Saskatchewan où on l'avait jetée comme par pincées. "Elle a poussé un arbre robuste. Sa tête monte droit dans la lumière. La tempête ne l'effraie point parce que cet arbre tient au sol par 40,000 racines auxquelles il transmet la sève de son coeur.

M. Frémont ne disait-il pas aux commissaires d'écoles: "Une province qui a réussi à mettre sur pied une organisation comme l'A. C. F. C. et qui possède un journal comme le *Patriote* n'a rien à envier à aucune autre province. Elle a tout ce qu'il faut pour grouper ses forces et se lancer hardiment dans le domaine des réalisations pratiques."

C'est bien ce qui ressort de toute cette convention; des forces un peu éparses sur un immense territoire, mais solidement groupées dans une association vivante et agissante. Et c'est l'idée même que se font de nous ceux qui prennent la peine de s'ouvrir les yeux pour nous regarder vivre et agir.

Après un gaspillage de vingt années en persécution ouverte ou sournoise, en tracasseries et en embarras de toutes sortes, on commence à comprendre que, le français n'étant pas encore expulsé de la Province, il est ici pour y persévérer.

On efface un nom écrit sur une page blanche; mais on n'efface pas les travaux de tout un peuple sur une terre dont chaque motte a bu la sueur et le sang et s'est mêlée à la cendre des aïeux. En dépit de l'ignorance, ou de la malice adverse, son souvenir demeure. Chez nous, aux murs des églises et dans les écoles, au haut des clochers et des couvents, au chevet des lits, sur les tombes des cimetières, des milliers de croix rappellent les mains françaises qui les ont plantées. Qu'il les enlèvent toutes s'ils le peuvent!

D'ailleurs ce n'est pas ce que cherchent nos ennemis: le passé leur importe peu. Ils nous réserveraient même volontiers une place dans leurs musées. Que les découvertes, les exploits, les noms de nos Pères et de nos héros remplissent les pages de leur histoire, ils ne s'y objectent pas: ce qu'ils veulent pour eux, et pour eux seuls, c'est le présent et c'est l'avenir, c'est le travail de nos deux bras pour produire des richesses et c'est l'âme de nos enfants pour la jeter dans un moule fait à leur image.

Mais c'est aussi ce que nous ne permettrons pas. Nous ne sommes pas une race d'esclaves, ni sommes-nous une race de traîtres. Nous voulons notre place au soleil; nous la voulons entière pour nous et pour nos fils. Si on nous la refuse, nous la prendrons, non pas par la violence sans doute, mais par la persistance d'une action pratique que rien ne saurait décourager.

Qu'on le veuille ou non, qu'on en soit heureux ou qu'on le déplore, l'idéal catholique et français est une réalité vivante et agissante chez nous. Oui, il se trouve des hommes pour l'aimer de toute leur âme, comme il s'en trouve pour le haïr, pour s'acharner à le détruire; et cet acharnement dit assez qu'il n'est pas mort.

L'ère du "*Gesta Dei per Francos*" ne semble pas près de se clore, elle est la nôtre. Pour comprendre notre patience dans la lutte, la conquête pacifique et nécessairement lente de nos droits, nos moeurs qui semblent un peu retardataires dans un monde qui se précipite à la décadence; il faut retourner bien loin en arrière, jusqu'au jour où Champlain ouvrait à l'apostolat français un empire nouveau à conquérir au Christ.

Chaque génération chrétienne doit ajouter sa page au livre jamais terminé des "Actes des apôtres", et sur cette terre de la Saskatchewan nous tenons à écrire la nôtre en français.

Pierre Ménard.

Le programme de français est accepté

Le Conseil d'Education de la Saskatchewan à sa réunion de samedi, 21 mars, a adopté sans modification et tel que présenté le programme d'études pour l'enseignement du français dans les écoles primaires où les commissaires demandent que cet enseignement soit donné.

Le programme de français a été adopté à l'unanimité par les cinq membres du Conseil dont trois sont protestants et deux sont catholiques.

Nous publierons au prochain numéro le texte de ce programme qui sera incorporé aux règlements du Département de l'Education.

Le gouvernement et le Conseil de l'Education en remédiant à un état de choses anormal à l'égard d'un enseignement déjà autorisé par la loi ont adopté la seule attitude logique. Ils méritent les féliciations de tous.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Remerciements

Nous prions tous nos bienveillants confrères de la presse catholique d'agréer nos sincères remerciements pour la sympathique appréciation, les voeux fraternels et les bons encouragements qu'ils ont prodigués au Patriote *à l'occasion de son 15ème anniversaire de fondation.*

Nosseigneurs Mathieu et Prud'homme partent pour Rome

Mgr l'archevêque de Régina et Mgr l'évêque de Prince-Albert annoncent leur départ prochain pour la Ville Eternelle. Tous les deux quitteront l'Ouest le lendemain de Pâques, afin de prendre part à la semaine canadienne à Rome, au cours de laquelle auront lieu les fêtes de la béatification des martyrs canadiens.

Mgr Grandbois accompagne Mgr Mathieu.

Mgr Prud'homme a été nommé *Directeur spirituel* des pèlerins de l'ouest pour l'Agence Hone, de Montréal. Le départ s'effectuera de Montréal et de Québec, mardi le 5 mai, sur le vapeur Minnedosa. Le pèlerinage national de l'Année Sainte visitera la France, l'Italie, la Suisse, la Belgique, etc., comme les lecteurs peuvent s'en rendre compte en consultant une annonce qui paraît dans une autre colonne du *Patriote*.

On dit qu'une vingtaine de prêtres de la Saskatchewan iront fêter le jubilé à Rome.

Le Pape accorde d'importantes faveurs spirituelles aux membres de l'Action Sociale Catholique

Québec.—Par un bref pontifical en date du 24 février S. S. Pie XI, à la demande de S. E. le cardinal Bégin, accorde d'importantes faveurs spirituelles aux membres présents et futurs de l'**Action Sociale Catholique.**

Une indulgence plenière est accordée aux membres à l'occasion de certaines fêtes, et à l'article de la mort; diverses indulgences partielles à l'occasion d'une visite au Saint Sacrement, d'un acte de piété ou de charité pour les fins que se propose la société. Divers privilèges sont accordés aux prêtres qui font partie de la Société.

Le directeur de l'Action Catholique, M. Jules Dorion écrit à ce propos.

"L'Eglise nous ouvre ses trésors, des trésors que ne peuvent atteindre ni la rouille, ni les voleurs; que ne peuvent compromettre ni les intrigues des habiles, ni les fluctuations de la Bourse.

"Elle montre bien par là que la tâche à laquelle nous nous sommes attelés, et à laquelle nous dépensons toutes nos énergies et toutes nos forces, est la grande tâche de l'heure.

"Nous apprécions plus que jamais l'honneur d'y être rivés."

Toutes nos félicitations à l'Action Catholique pour ces faveurs bien méritées.

La St-Jean-Baptiste devient fête légale dans Québec

Québec.— A l'exemple de la chambre des députés, le Conseil Législatif a adopté à l'unanimité le projet de loi déclarant la St-Jean-Baptiste, fête légale dans la province de Québec.

C'est un Anglais, l'hon Miles qui a présenté le projet au Conseil Législatif, voulant montrer ainsi que l'élément anglais appuie le projet aussi bien que les Canadiens-français.

Le Sacre de Mgr Deschamps le 23 avril

Montréal.— Une lettre circulaire de Mgr Gauthier annonce que le sacre de Mgr Deschamps le nouvel évêque auxiliaire de Montréal aura lieu le 23 avril.

Cyclone formidable aux Etats-Unis

Chicago.— Mercredi dernier, 18 mars, un cyclone épouvantable, parti des bords du Mississipi près d'Anapolis, traversa le Missouri, l'Illinois, l'Indiana, le Kentuckey et le Tennessee.

On compte près d'un millier de personnes de tuées: c'était à l'heure des classes, et des écoles entières ont été détruites, ensevelissant presque tous les élèves sous leurs ruines.

Quant aux pertes matérielles, on n'en connait pas encore l'étendue, mais c'est le plus gros désastre survenu aux Etats-Unis depuis les inondations de l'Ohio en 1913, où les dommages se chiffraient dans les 500 millions.

A peu près 35 villes, petites ou grandes, ont été frappées. Des villages complets ont été détruits, qui ne se rebâtiront probablement pas. De 8,000 à 10,000 personnes sont sans abri. Une partie de ce que le cyclone avait épargné a été rasé par les flammes. Les trois villes les plus éprouvées sont Murphyburg, Frankfort et Desoto dans l'Illinois, où le nombre des victimes se monte dans les 200 pour chacune d'elles.

La force du cyclone devait être effrayante pour avoir nivelé des pâtés entiers de maisons, arraché des forêts d'arbres, brisé les poteaux de téléphone comme des allumettes. A Desoto, un élévateur à grains a été transporté intact à 40 pieds de ses fondations, pendant que des débris d'autres constructions ont été trouvés à 15 milles de là. On rapporte le cas d'une famille qui s'en venait en auto et chercha refuge dans un garage. L'ouragan en arracha le toit, souleva l'auto dans les airs avec les passagers, laissant le père à quelque distance, la mère et les enfants un peu plus loin. La dernière fois qu'ils aperçurent leur Ford, elle s'envolait dans les airs.

Les hôpitaux ne suffisent pas à recevoir les milliers de blessés, et les cadavres s'entassent dans les écoles, les magasins et les salles publiques devenus des morgues temporaires.

M. Albert Larrieu vient de mourir

Une lettre de Paris annonce la mort de M. Albert Larrieu, le Barde français, que toute notre population avait appris à connaître et à estimer. M. Larrieu a parcouru nos villes et nos campagnes de l'est et de l'ouest chantant nos moeurs, notre foi et notre langue, en des strophes d'inspiration souvent très élevée, que l'on retrouve encore un peu partout sur les lèvres de nos gens. Ils aimeront à se rappeler devant Dieu celui qui leur fut si sympathique, et mit toute la poésie de son âme à glorifier la bonne terre de chez nous et les nobles traditions héritées des aïeux.

M. Larrieu a succombé le 27 février à une longue maladie.

Deux ailes au Scolasticat des Oblats à Ottawa

Ottawa.—Le Scolasticat Saint-Joseph, des RR. PP. Oblats à Ottawa est sera agrandi de deux ailes nouvelles dont la construction commencera dans une quinzaine de jours.

Les deux ailes mesureront 53 pieds de longueur par 50 de largeur, sur trois étages avec sous-sol et à l'épreuve du feu.

Rumeurs d'élections générales pour le 23 juin

Ottawa.—Les rumeurs d'élections générales reprennent à Ottawa.

On parle même de la date, qui serait le 23 juin.

Le gouvernement irait au peuple avec un cabinet renouvelé, comprenant au moins deux ministres nouveaux pour l'Ouest.

Il est question de l'hon. Béland comme commissaire général du Canada à Paris en remplacement de l'hon. Philippe Roy qui fut autrefois sénateur pour l'Alberta.

La Chambre adopte le contrat Petersen

Ottawa.— Après un débat qui a duré plus d'une semaine la Chambre a adopté samedi matin le fameux contrat Petersen pour la réduction des transports océaniques.

La motion fut adoptée pr un vote de 133 à 38. Tous les libéraux et les progressistes présents ont voté pour la motion. Les conservateurs et les deux députés ouvriers ont voté contre.

Quatre heures durant, le premier ministre a prononcé un long et fort plaidoyer en faveur du contrat Petersen. Avec force documents à l'appui de ses assertions, il a passé en revue l'histoire des taux de transport océanique pendant les quinze dernières années, et rappelé ce qu'avaient tenté les divers ministères pour résoudre cet important et compliqué problème. Le premier ministre s'est attaché surtout à démontrer l'existence d'une combine des lignes de commerce de l'Atlantique-Nord, qui demande des prix exorbitants, les réclamations des industriels et agriculteurs et la nécessité pour le gouvernement actuel de remédier à cet état de choses.

Aux critiques qui disent que l'effort du gouvernement est trop restreint pour être pris au sérieux et pour produire des fruits, M. King rappelle l'histoire de David et de Goliath et déclare que "la pierre lancée dans l'Atlantique par le geste du gouvernement fera rejaillir les eaux des mers sur le monde entier."

Un débat sur la question bilingue à la Législature de Toronto

Toronto.— Le débat sur la question à la Chambre de Toronto, suscité par la motion de M. Aurélien Bélanger, député de Russell, au sujet du Règlement XVII, doit commencer aujourd'hui.

D'une façon générale, la députation paraît moins farouche quand on a fait allusion au sujet. Il semble que des sympathies très précieuses soient acquises à la cause des Canadiens-français et que la question soit un peu mieux comprise par la majorité.

Deux députés conservateurs, M. Thompson et M. Milligan ont même félicité M. Bélanger pour sa motion.

"Il est certainement à regretter dit ce dernier que dans cette province on ne parle qu'une langue. Pour cette raison on peut songer sérieusement à faire enseigner dans nos écoles primaires le français comme l'anglais."

Et M. Thompson après avoir félicité M. Bélanger pour "avoir toujours exposé avec une grande probité les questions qui intéressent les deux nationalités de ce pays", ajouta: Nous devons nous rendre compte aujourd'hui que nous sommes tous des Canadiens et que nous devons rendre justice à tous."

Les élections présidentielles en Allemagne

Berlin.— Les factions s'agitent frénétiquement, en Allemagne, autour de l'élection du président de la république, laquelle est fixée au 29 mars. Les candidatures sont nombreuses, comme les partis allemands Les plus en vue sont présentement le Dr Loebe, président du Reichstag, et Herr Marx, ci-devant Chancelier. Celui-ci, pistonné par les Centristes et les Démocrates, semblait avoir les meilleures chances, s'il eût rallié aussi les socialistes, comme ses partisans l'espéraient. Mais les socialistes, qui s'attribuent le mérite d'avoir fondé la république, ont résolu d'avoir leur propre candidat.

La cause des écoles paroissiales de l'Orégon devant la Cour Suprême

Portland.— La cause des écoles paroissiales catholique: contre l'Etat de l'Orégon vient d'être plaidée devant la Cour Suprême des Etats-Unis à Washington.

William D. Guthrie, de New-York, et le juge J. P. Kavanagh, de Portland, étaient les deux principaux avocats des écoles paroissiales.

Le jugement ne sera probablement pas rendu avant quelques semaines. D'après les questions posées par les juges on augure que les écoles paroissiales auront gain de cause à moins que la Cour Suprême ne décline juridiction d'intervention.

ECHOS DE LA CONVENTION

A l'ouverture de la Convention de Régina, M. Omer Héroux écrivait en premier article du Devoir, *sous le titre "Luttes magnifiques, mais trop ignorées":*

"Adressons tout d'abord un cordial et fraternel salut aux Franco-canadiens de la Saskatchewan, qui demain, mercredi et jeudi, tiendront à Régina d'importantes assises.

"C'est l'un des groupes français les plus intéressants d'Amérique, et qui atteste une forte volonté de vivre.

"Mais, pour vivre pleinement, pour conserver intactes et vigoureuses les traditions religieuses et nationales, il faut là-bas comme partout un effort tenace et persévérant.

"C'est pour assurer la continuité de cet effort, pour lui donner une vigueur et une intensité plus grandes encore, que les délégués des divers groupements épars à travers la vaste province se réunissent.

"Souhaitons-leur un vif, un profond succès, et n'oublions pas que, s'ils travaillent évidemment pour eux et pour leurs enfants, ils travaillent en même temps pour nous et pour tous les catholiques de langue française du Canada. Tout ce qui les fortifie et les grandit nous sert. Même en envisageant leurs luttes d'un point de vue extrêmement personnel, nous n'aurions pas le droit de nous en désintéresser: car les Franco-catholiques des provinces en majorité anglaises jouent, par rapport à la province de Québec, le rôle d'avant-postes.

"Puis, nous avons envers tous ces groupes un devoir de solidarité, l'avons-nous toujours accompli? Les catholiques et les Franco-Canadiens des provinces de l'Ouest auraient-ils dû se défendre contre un régime légal pareillement insuffisant (et qui aggrave tellement les périls et les difficultés de leur situation), si le bloc catholique et français de notre province avait, dans le passé, su agir avec une plus intelligente, une plus clairvoyante énergie?

"Cela seul devrait, lorsque l'occasion s'en présente, nous inciter à prodiguer à ces minorités tous les témoignages possibles d'efficace sympathie.

"Comme ces luttes magnifiques, d'autant plus belles, d'autant plus méritoires, qu'elles se poursuivent dans la grisaille de la vie quotidienne, comme ces luttes qui nous font tant d'honneur sont encore ignorées chez nous!

"Pourquoi?...

...Regardez les journaux qui donneront vingt ou trente colonnes à l'assassinat et qui ménagent chichement aux échos de pareilles campagnes leur espace et leurs titres.

"Entre cet effort splendide et le cerveau de leurs lecteurs, ils jettent un voile épais, pareil à celui que le Règlement XVII voudrait tendre entre l'esprit des petits Franco-ontariens et la langue de leurs aïeux..."

M. Donatien Frémont, directeur de la Liberté, *qui a suivi toutes les séances de la Convention en qualité de délégué de l'Association d'Education du Manitoba, écrit dans son journal:*

Nos amis de la Saskatchewan méritent bien la réputation qu'ils se sont faite d'être le groupe français le plus vivant, le mieux discipliné et le plus uni du Canada. Il n'y avait rien de plus édifiant que de les voir si nombreux venus des points les plus éloignés, suivre avec un intérêt extraordinaire de longues séances passablement ardues. Depuis une douzaine d'années que j'assiste à des conventions de la Saskatchewan, je suis à chaque fois émerveillé devant l'admirable esprit qui y règne, l'intelligence et le sérieux que chacun apporte à la discussion, la parfaite communion entre les chefs et le corps des troupes.

"L'A.C.F.C. travaille depuis longtemps à doter son organisme des moyens d'action qui assurent la permanence et le rayonnement de ses activités. Il semble bien qu'elle soit arrivée à quelque chose de décisif à la Convention de Régina. Sous ce rapport, le Manitoba avait peut-être devancé [illegible] nous sommes heureux de constater qu'elle ait cru bon de s'inspirer de ce qui se fait chez nous. Mais l'A.C.F.C. au moyen de ses cercles locaux et surtout de son organe officiel, le *Patriote de l'Ouest*, a fait sur la masse des franco-canadiens de la Saskatchewan un excellent travail en profondeur qui ne nous paraît pas avoir eu son équivalent au Manitoba. La Saskatchewan nous donne là un exemple dont nous devons profiter, si le frère aîné tient à faire bonne figure auprès de sa soeur cadette."

La Fédération nationale catholique de France tient ses Etats généraux

Paris.— La Fédération nationale Catholique vient de tenir ses Etats généraux à Paris sous la présidence du général de Castelnau.

La réunion commença par une grand'messe où la Fédération demandait les lumières du Saint-Esprit pour élaborer son programme d'action et compléter ses statuts. En même temps, elle voulait rendre un pieux hommage à ses deux morts de Marseille, lâchement assassinés en haine du nom catholique.

La cérémonie religieuse était présidée par Son Eminence le cardinal Dubois, archevêque de Paris.

"Soyons unis, dit-il, en la foi du Christ Jésus, Roi des nations. Soyons unis, parce que l'union est la force et que l'union donne la victoire. Soyons unis pour défendre nos droits et remplir nos devoirs comme aussi pour combattre et s'il le faut, jusqu'à l'effusion du sang pour la religion et pour la patrie."

Après la messe, les Etats généraux de la Fédération nationale catholique se réunirent 36, rue du Montparnasse, au siège de la Fédération. Les délégués de 77 diocèses sur 82 qui ont donné leur adhésion étaient présents.

Le général de Castelnau traça les grandes lignes du programme d'action:

"Nous ne voulons plus de lois d'exceptions dites lois intangibles, et nous en revendiquerons coûte que coûte l'abrogation. Nous voulons le droit d'association pour tous, le droit d'enseigner pour les religieux, la liberté pour les parents de choisir l'école de leur choix, la participation des écoles privées, dans une juste mesure, aux subventions officielles.

"Mais ceci ne peut être qu'un commencement. Nous voulons aussi que la France vive.

"C'est une oeuvre de longue haleine que les catholiques de France entreprennent. Mais l'exemple de l'effort fourni jadis par les catholiques d'Allemagne, par ceux de Hollande, l'exemple des victoires qu'ils ont remportées doivent leur donner courage et confiance.

LE COMITE EXECUTIF

Puis on décida que le Comité exécutif comprendrait de 9 à 15 membres. Les premiers furent immédiatement choisis. Ce furent avec le général de Castelnau, MM. Ferry de Saint Maur, Groussau, Guibal, Vallat, Reverdy et Claudio Janet. Le R. P. Janvier représente au sein de ce Comité, la Commission permanente des cardinaux et archevêques de France.

Le Pape approuve le mouvement d'organisation catholique en France

D'après l'Observatore Romano, voici le texte de la récente déclaration de S. S. Pie XI, la deuxième de même nature, en approbation du mouvement d'organisation catholique en France: "Dieu, comme toujours tire déjà du Mal le Bien, un grand et magnifique bien dont notre coeur se console et jouit immensément, comme déjà nous eûmes dans ce même lieu l'occasion solennelle et opportune de le dire. Voici en effet que déjà dans toute la France s'éveille une nouvelle ardeur de zèle pour les suprêmes intérêts de la religion et du pays: voici que se rallume partout un renouveau d'efforts de coordination et de concorde, en vue de très hautes fins communes à atteindre, coordination et concorde qui, en se gardant, comme Nous en avons l'absolue confiance, du danger des confusions et des équivoques, auquel ne peut échapper une oeuvre si difficile et si vaste, seront la source de bienfaits inestimables pour la religion et pour la pays, pour l'Eglise et pour la société."

Le gouvernement français est contraint de surseoir à la persécution ouverte contre les religieux

Paris.— Le gouvernement, et pour cause, a dû renoncer à persécuter ouvertement les religieux. Ses timides essais ont soulevé dans toute la France et à l'étranger une telle indignation, qu'à Evian, qu'à Bourbon-l'Archambault, les préfets ont reçu l'ordre de surseoir aux expulsions.

L'Evangile

(S. Mt., VII, 1-5, 12; S. L., VI, 37-38, 41-42.

"Ne jugez point et vous ne serez point jugés (1). Ne condamnez point, et vous ne serez point condamnés. Pardonnez et il vous sera pardonné. Vous serez jugés comme vous aurez jugé. On se servira pour vous de la mesure dont vous vous serez servis pour les autres.

"**Pourquoi** voyez-vous le fétu **dans l'oeil** de votre frère, et ne **voyez-vous** pas la poutre qui est dans **votre oeil?** Ou comment pouvez-**vous dire** à votre frère: "Permets, **frère,** que j'enlève le fétu qui est dans ton oeil", tandis que vous avez une poutre dans le vôtre? Hypocrite! enlève d'abord la poutre de ton oeil, et ensuite tu verras comment ôter le fétu qui est dans l'oeil de ton frère.

"Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le pour eux. C'est la Loi et les Prophètes.

VI.—*Chasteté, fuite des occasions. Indissolubilité du mariage.*

"**Vous** avez appris qu'il a été dit **aux anciens:** "Vous ne commettrez **point d'adultère."** — Et moi je vous **dit: Quiconque** regarde une femme **avec concupiscence** a déjà commis **l'adultère** dans son coeur.

"**Si** donc votre oeil droit vous **est une occasion** de chute, arrachez-**le et jetez-le** loin de vous! car il **vaut mieux,** pour vous, perdre **l'un** de vos membres, qu'être jeté **tout entier** dans la Géhenne. Et si **votre main** droite vous est une occasion de chute, coupez-la et jetez-**la loin** de vous! Il vaut mieux, pour **vous,** qu'un de vos membres **périsse que** de voir votre corps tout **entier** dans la Géhenne (2).

"**Il a été dit:** "Si quelqu'un **renvoie sa femme,** il lui donnera un **écrit de** répudiation." — Et moi je **vous dis:** Quiconque se sépare de **sa femme,** hors le cas d'infidélité, **la rend** adultère (3); et il est adul**tère s'il** en épouse une autre; et **quiconque** épouse la femme ren**voyée,** commet un adultère.

NOTES.

(1) Notre-Seigneur ne défend **pas un** jugement légitime légal, ni **un jugement** privé, motivé, et por**tant** sur des choses manifestes.

(2) La loi est formelle et inflexi**ble.** Dès que nous sommes aux **prises** avec une occasion prochai**ne** de péché, le sacrifice s'impose, **si grand** soit-il.

(3) C'est-à-dire l'expose au péché d'adultère.

—:*:—

Lettres au "Patriote"

Exigeons des contrats rédigés en français

M. le directeur du *Patriote,*

Vous êtes sans doute au courant **de la** campagne qui se fait actu**ellement** dans la province de l'Al**berta** dans le but d'établir trois **nouvelles** co-opératives sur le mê**me plan** que celle du blé. Vous **savez aussi** que nos bons Cana**diens-français** de l'Alberta se sont **vu forcés** de signer des contrats **en anglais** pour entrer dans cette **co-opérative** du blé. En Saskat**chewan,** ils ont eu plus de chan**ce** parce qu'il y a été distribué **10,000** contrats en français. En **janvier** dernier, j'ai rencontré M. **H. W.** Wood du *Wheat Pool* et lui ai demandé des contrats en français. Il m'a répondu que l'expérience n'avant pas réussi en Saskatchewan où, sur 10,000 contrats français envoyés, 200 seulement ont été retournés signés, il n'en voyait pas le besoin. Dernièrement, j'ai reçu des contrats en anglais pour les nouvelles co-opératives en question. J'ai écrit aussitôt, demandant des contrats en français. J'ai reçu une réponse favorable et maintenant c'est à nous d'en prouver la nécessité en ne signant que des contrats en français. C'est pour éviter la répétition de ce qui est arrivé aux contrats en français de la Saskatchewan que je prends la liberté de vous écrire, vous suppliant de bien vouloir exhorter nos compatriotes de langue française à ne signer que des contrats en français. J'envoie une lettre semblable à tous les curés de langue française du diocèse d'Edmonton, espérant qu'ainsi nos gens sauront à quoi s'en tenir et ne manqueront pas à leur devoir.

Votre tout dévoué,

Un cultivateur canadien-français de l'Alberta.

N. de la R. — La lettre de notre correspondant mérite plus qu'une simple mention. Elle est le vivant commentaire de la parole de Mgr Béliveau: "Si nous voulons du français au Canada, c'est à nous d'en mettre".

Il faut espérer que pas un Franco-canadien de l'ouest ne se dérobera au devoir si opportunément et si clairement tracé par notre compatriote. Exigeons des formules de contrats rédigées en français; il faut nous refuser à en signer d'autres, sous quelque prétexte que ce soit.

Au lendemain de l'enthousiaste convention de Régina, qui a cimenté les groupes épars de l'élément français en un bloc solide pour briser toutes les forces opposées à notre survivance, cette lettre arrive à point. Voici de la véritable action française à la portée de tout le monde, éminemment pratique, dont la répercussion se fera sentir dans les trois provinces.

—:*:—

Le comté de Gravelbourg

Une convention libérale aura lieu, le 6 avril prochain, à Hodgeville, Sask., en vue de choisir le candidat libéral aux prochaines élections provinciales, pour le comté de Gravelbourg.

Etant donné le vif intérêt que présente l'élection de Gravelbourg pour tous nos compatriotes de la province, nous ne croyons pas qu'il soit trop tôt pour donner ici quelques détails qui gardent leur pleine valeur et leur exceptionnelle signification.

La circonscription de Gravelbourg compte environ 5,600, dont 1,300 de langue française et catholiques, et 1,800 de langue allemande (y compris les autrichiens mennonites et galiciens). Or, le comté est loin d'être français. Sur les 4,800 suffrages qui ont été exprimés lors de l'élection du 9 juin 1921, le candidat libéral en a recueilli 2,300, et le candidat indépendant 2,550.

Le vote allemand s'est partagé à peu près également entre les deux candidats. Le candidat libéral a eu le support pratiquement unanime des Canadiens-français et l'on peut dire que nos compatriotes ont fait bloc autour de sa candidature.

L'élément canadien-français n'avant pas la majorité des suffrages, il importe cette fois si les nôtres désirent voir l'un des leurs [...] que le candidat libéral soit assuré d'avance de l'appui de l'élément anglais et allemand avant de mettre son nom en lice, et se bien convaincre qu'il lui est impossible de compter sur la victoire sans cet appui. Les Anglais et les Allemands du comté appuieraient volontiers un candidat libéral canadien-français, pourvu que ce candidat jouisse suffisamment de leur confiance et de leur estime. Le comté de Gravelbourg, à cause de l'importance de la ville et du district de même nom, du grand nombre de Canadiens-français qui résident dans le comté, et de l'importance des maisons d'éducation, des édifices religieux et publics, de la valeur commerciale, agricole et financière de Gravelbourg qui en font le centre canadien-français le plus important du sud de la province, devrait élire aux prochaines élections provinciales l'un des nôtres, afin de continuer à la législature la représentation de la minorité française interrompue en 1921 lors de la nomination de l'Hon. M. Turgeon au poste de Juge de la Cour d'Appel de la province. En effet depuis la formation de la province de la Saskatchewan, c'est-à-dire en 1905, M. Turgeon a occupé un important portefeuille ministériel: en 1921, le gouvernement a favorisé l'élection de M. Emile Gravel, candidat libéral, et la défaite de ce dernier a malheureusement contrecarré les plans du gouvernement. Cette année, l'hon. M. Dunning verrait d'un bon oeil l'élection de l'un des nôtres, et serait bien aise de reprendre le comté. Le gouvernement de M. Dunning se montre sympathique à la minorité française de cette province, et il fait preuve à son égard d'une exceptionnelle largeur de vues. Ce serait une marque de reconnaissance bien sincère que d'envoyer à la législature provinciale un Canadien français qui appuierait le gouvernement actuel. La position que les nôtres tiennent à la législature est déjà si minime et faible (un seul député, M. Nolin, brave homme et fort estimé, mais guère ministrable) que l'on puisse songer à l'améliorer, et pour cela, faire comprendre à l'élément anglais et allemand que nous y tenons. Que tous les canadiens-français usent de leur poids et de leur influence numérique pour se rallier autour de la candidature d'un de leurs compatriotes, qui devienne en même temps le choix de la majorité du comté; que toutes les forces et toutes les voix lui soient acquises, et quelque soit l'homme de leur choix, afin qu'il soit élu au siège qu'il devra occuper à la législature provinciale, et continuer la représentation de la minorité canadienne-française de cette province.

Le choix d'un tel candidat devra comporter des sacrifices personnels de part et d'autre; en retour, le candidat élu devra apporter des garanties de patriotisme réel, de dévouement à la cause de ses compatriotes de langue française et catholiques, posséder une connaissance du pays et de ses besoins, une initiation préalable aux affaires publiques, et une expérience des milieux parlementaires. Il s'agit de choisir le meilleur homme, celui qui soit le plus apte à représenter le plus brillamment et faire le plus honneur aux siens. La qualité doit primer d'abord, ceci ajouté aux solides dispositions dont il sera animé à l'égard des siens, afin de leur rendre justice et les défendre aux heures de lutte et de combat.

Lucien Provencher,
Gravelbourg.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Le meilleur blé de la Saskatchewan

Saskatoon.—Pour la seconde année de suite, Arthur E. Dowling, de Luseland, a remporté le premier prix du blé à pain pour la Saskatchewan, et gagné la coupe des Meuniers. La cie Milton Hersey, chimistes industriels de Winnipeg, était chargée de faire les analyses et les épreuves de la farine.

Tous les échantillons étaient forts en protéines; le plus faible sous ce rapport étant une variété de blé Kitchener, qui obtint la 21e [...]e sur 24.

Le blé de M. Dowling était du Kota; trois échantillons de Marquis vinrent ensuite; le Ruby n'arriva que 5ème et le Redfife 18ème. Tout le blé Marquis était excellent et la farine de première qualité. Le Kota se plaça premier en protéine, deuxième en rendement et en volume, ce qui lui assura facilement la première place.

—:*:—

Le lin de la Saskatchewan produit une fibre textile de qualité supérieure

M. L. Pritchard, de Londres, vient de faire des expériences avec de la paille de lin de la Saskatchewan. Il dit qu'il n'en connait pas qui lui soit supérieure. Il écrivait à son correspondant, Thos. Molloy commissaire provincial du travail et des industries: "Votre province doit perdre beaucoup d'argent en n'utilisant pas ce précieux produit; je ne comprends pas pourquoi la Saskatchewan ne cultive pas le lin pour la paille tout aussi bien que pour la graine.

—:*:—

Ce qu'on entend par des oeufs frais à Paris

Un oeuf frais, d'après les règlements français, est celui qui n'a pas plus de deux semaines en été, et de trois semaines en hiver. Les oeufs doivent être étiquetés d'après leur degré de fraicheur. Les No. 1 sont les oeufs assez frais pour être mangés à la coque; les No. 2, les oeufs frais bien qu'âgés d'une quinzaine de jours; et enfin, les oeufs en conserve.

Malheur au marchand qui ne fait pas cet étiquetage consciencieusement! A Paris, on ne se fait pas la même idée que chez nous des oeufs frais: ici ils sont frais tant qu'ils ne marchent pas tout seuls.

—:*:—

Ils ne veulent pas de main-d'oeuvre étrangère

Calgary.— La compagnie Utah Idaho Sugar va commencer sous peu la construction de sa raffinerie à Raymond; les matériaux sont en route. Les gens du pays, ayant entendu dire que la compagnie songeait à importer de la main-d'oeuvre allemande et japonaise, veulent faire une enquête à ce sujet, et protester après des autorités. Il y a assez de sans-travail au pays.

—:*:—

On va reconstruire cet édifice

Saskatoon.— Le bureau des directeurs de l'Université provinciale a décidé de reconstruire l'édifice des arts mécaniques, qui a été détruit par le feu la semaine dernière. Cette décision devra être approuvée par le cabinet.

L'ancienne construction avait coûté $259,000., et l'ameublement $50,000.

On voudrait entreprendre les travaux aussitôt que possible.

—:*:—

Les vieux garçons au Manitoba continueront de payer une surtaxe.

Winnipeg.— Par un vote de 26 contre 15 la législature du Manitoba a refusé d'amender la loi de la taxe provinciale sur le revenu. Les vieux garçons continueront à payer une surtaxe de un pour cent. Ils ne sont pas seuls à y être soumis; toute personne non-mariée, et d'un certain âge, veilles filles, veufs et veuves, doit se conformer à la loi.

Prolongation de temps pour la construction de certains embranchements

Ottawa.—Le comité des chemins de fer de la chambre des communes a permis de retarder à deux ans le commencement des travaux de la ligne du Manitoba et Norwesthern Railway, entre Theodore et Govan. Cette compagnie a cinq ans pour terminer ces travaux.

La compagnie ferroviaire Alberta Railway and Irrigation a obtenu le même laps de temps pour la construction d'un embranchement de Cardston à Glenwoodville.

—:*:—

Un héros de roman canadien qui disparaît

Ottawa.—Le héros que Ralph Connor, dans son livre "The man from Glengarry", a nommé le "Maître de la rivière outaouais" (Boss of the Ottawa), Antony Marsell, est mort à 99 ans à Iroquois, Ont. Il y a 50 ans son nom était fameux dans les chantiers le long de l'Ottawa et de la vallée du St-Laurent.

Il laisse 9 enfants, 55 petits enfants et 49 arrière petits enfants.

—:*:—

Cartel des volailles et des oeufs

Des directeurs provisoires ont été choisis pour la préparation d'un cartel des volailles en Saskatchewan. On a demandé au département de l'agriculture d'envoyer au plus tôt un questionnaire à ce sujet aux sociétés d'agriculture et aux unions des fermiers. On prépare un contrat de 5 ans, et on croit que la campagne d'enrôlement s'ouvrira à la fin de mars.

Le bureau provisoire des directeurs se compose de G. F. Edwards, président; Mmes Ida Mc Neal, John Holmes et A. E. Selby, MM. H. W. Ketcheson et W. S. Beesley.

—:*:—

Les éleveurs de dindes trouvent que ça paie

Les fermiers qui ont vendu leurs dindes préparées, au char, par l'entremise du "Saskatchewan Turkey Pool", sous la surveillance du Département de l'Agriculture et de l'Association des Grain Growers, avec la coopérative des crêmeries de la Saskatchewan comme agent vendeur, peuvent se féliciter des prix excellents qu'ils ont obtenus.

Le paiement final vient d'être remis par la Coöperative Creameries"; les expéditeurs se trouvent à avoir reçu 27 1-2 sous clair la livre pour les dindes de première qualité, quelle que fut leur grosseur, et 22 1-2 sous pour la seconde qualité.

Il y eût 16 wagons de dindes d'expédiés: six contenaient des dindes prêtes pour le marché; les dix autres étaient des oiseaux vivants envoyés pour être tués, préparés et empaquetés.

Les dindes vivantes ont rapporté 15 7-8 sous pour les sujets de première qualité, 12 7-8 sous pour ceux de seconde qualité, et 10 sous pour les autres.

On est d'opinion au Département de l'Agriculture, qu'une organisation permanente pour la vente des volailles en coopérative va être bientôt mise sur pied.

—:*:—

Toujours l'exode aux Etats-Unis

Montréal.— Au cours des sept derniers mois il est entré 72,371 Canadiens aux Etats-Unis, déclarant leur intention de s'y établir.

D'autre part on annonce qu'un bon nombre de fermiers de l'Ouest américain se préparent à venir s'établir dans l'Ouest canadien et demandent des renseignements à nos agences de colonisation.

—:*:—

EDMONTON.— Mme A. M. Knight vient d'intenter une action en dommages de $75,000, contre les hôtels du Canadien National. Son mari est mort à la suite d'un accident survenu au Château MacDonald, et elle rend les autorités en charge de l'hôtel responsables de sa mort.

Petites Nouvelles

SASKATOON.— Les écoles séparées de Saskatoon prélèveront cette année sur les contribuables la somme de $27,034.67., soit à peu près $1,600. de plus que l'an dernier. Les catholiques paient pour leurs écoles les mêmes taux que les protestants, 16.8 du mille.

SASKATOON.— Après bien des discussions, des pourparlers et des tiraillements, la ville de Saskatoon a accordé à l'hôpital St-Paul des Soeurs Grises une indemnité de $3,000. pour les soins gratuits donnés aux pauvres de la ville en 1924. Les Soeurs demandaient $10,000. comme compensation.

REGINA.— Un convoi de 200 Mennonites, remplissant 7 wagons du C. N., vient d'arriver en Saskatchewan. On les avait, l'automne dernier, à leur arrivée de Russie, descendus à Waterloo, Ont.; une dernière étape les amène à Rosthern, Meadows et Herschel.

EDMONTON. —La chambre de commerce de la capitale albertaine a réuni en convention des délégués d'une trentaine de chambres de commerce du centre et du nord de l'Alberta, pour discuter les meilleurs moyens de promouvoir la colonisation dans cette partie du pays.

EDMONTON.— Trente-quatre fermiers du district au nord de Vilna viennent d'organiser une battue pour débarrasser le pays d'une meute de loups de bois qui s'attaquaient même aux individus. Ils en ont abattu 17 dans une seule journée.

WAINWRIGHT.— 32 compagnies projettent de se lancer dans l'exploitation des champs d'huile, et l'on annonce que 146 puits seront creusés cette année.

VANCOUVER.— La grande estrade du parc Hastings a été détruite par un incendie que l'on croit d'origine criminelle. Les pertes sont de $90,000. à $100,000.

WEYBURN, Sask.— L'ancien procureur-général de la Saskatchewan, C. E. Wood, juge de la cour de district à Weyburn, est mort à l'âge de 59 ans. En 1880 il avait été dans le sud de l'Alberta, rédacteur à la *MacLeod Gazette.*

SASKATOON.— La société S.-Patrice de Saskatoon a décidé de fêter solennellement le centième anniversaire de naissance le 13 avril, de Thos. D'Arcy McGee, patriote irlandais et canadien, et l'un des Pères de la confédération.

ALLAN, Sask.— M. et Mme W. Loehndorf étaient allés à la grange traire les vaches, quand le feu prit à la maison. Quand ils s'en aperçurent l'incendie était déjà avancé. Malgré tous leurs efforts ils parvinrent à ne sauver que deux de leurs enfants, le 3e le plus jeûne périt sous leurs yeux.

VILNA, Alta.—Les fermiers non mariés du district de Vilna, Alberta, commencent à s'ennuyer d'être seuls. Un certain nombre d'entre eux, aidés de la ligue des citoyens de Vilna, ont chargé Thomas Jackson de Pine Knell, de visiter l'Angleterre et l'Irlande cet été et de ramener des filles en âge de se marier.

Le recrutement de nos instituteurs

Problème toujours d'actualité—Le travail accompli par l'Association Interprovinciale—Rapport de M. Raymond Denis à la Convention de Régina.

Fondée depuis huit ans, l'Association Interprovinciale s'est toujours soigneusement cantonnée dans le champ d'action qui lui a été assigné, et je puis dire avec une certaine satisfaction qu'elle entretient encore à l'heure actuelle d'excellents rapports avec nos autres organisations nationales. J'attache d'autant plus d'importance à cette constatation que l'union de toutes les bonnes volontés est l'une des conditions essentielles du succès.

Malheureusement, dans la période qui s'est écoulée depuis la dernière convention de Prince-Albert, notre travail a été plus ou moins entravé par suite de trois causes différentes. La première, et peut-être la plus importante de ces causes, provient de l'état lamentable de notre situation financière. Il faut se souvenir que depuis 1918 nous n'avons jamais fait appel à la générosité des nôtres, et je ne crois pas que depuis cette époque nous ayons reçu $300. en tout, provenant de dons. Cependant, les frais de correspondance, de télégraphe, de téléphone, les annonces dans les journaux, le salaire du secrétaire, et surtout les pertes résultant de temps à autre d'argent prêté et non rendu, constituent au bout de sept ou huit années des montants assez importants. Et lorsque chaque année on prend dans une même caisse des sommes qui ne sont jamais remplacées, il est facile à comprendre qu'à un temps ou à l'autre cette caisse finira par se trouver vide. Dans notre dernier rapport financier en 1923, il ne nous restait que six ou sept piastres en caisse. Depuis cette époque, il s'est fait quelques recouvrements, mais ils furent bien loin d'être suffisants pour suffire aux demandes qui nous arrivaient d'un peu partout. Nous avons fait de notre mieux dans les circonstances, et nous avons pu quand même aider plusieurs jeunes gens à suivre les cours des Ecoles Normales. Nous avons aussi payé une partie de la pension de plusieurs jeunes filles qui sont allées perfectionner leur français dans la province de Québec et se sont procurées là-bas des diplômes qu'elles ont ensuite échangés ici. Mais pour cela nous avons dû emprunter à la Banque des montants pour lesquels votre secrétaire a dû donner sa garantie personnelle.

Je sais que l'on s'est étonné parfois des pertes subies par suite de prêts faits aux institutrices et plus spécialement aux instituteurs, mais il faut bien comprendre que ces prêts sont faits pratiquement sur parole, sans aucune garantie, garantie que nos emprunteurs auraient été bien incapables de nous donner. Dans ces conditions il serait bien surprenant qu'un certain déchet ne se produise pas, si l'on tient compte que dans la vie courante, dans notre province comme ailleurs, il se fait bien souvent des prêts qui deviennent désastreux pour le prêteur, malgré les garanties prises.

La deuxième difficulté que nous avons rencontrée réside dans le peu de temps dont dispose votre secrétaire. Lorsque celui-ci accepta le secrétariat de votre Association, il était entendu que ce n'était que temporairement, et seulement en attendant qu'on trouve quelqu'un qui voulût bien se charger de ce travail. Or voici bientôt huit ans que dure cet arrangement qui ne devait être que temporaire. Se rendant compte que ses voyages presque continuels constituaient un obstacles considérable à la régularité de la correspondance, et à la bonne marche du travail, votre secrétaire l'année passée adressait sa démission aux directeurs de l'Association, leur demandant en grâce de lui enlever un travail qu'il ne pouvait plus accomplir d'une façon satisfaisante. Ceux-ci à l'unanimité moins une voix refusèrent cette démission, et lui demandèrent de rester en charge au moins jusqu'à la prochaine convention, c'est-à-dire celle-ci. De plus, le secrétaire en faveur duquel votre secrétaire a démissionné a depuis quitté la province. Il semble bien que la solution d'un seul secrétaire groupant les secrétariats des nos différentes organisations nationales s'impose de plus en plus. Cette mesure aurait l'immense avantage d'assurer une plus grande unité d'action, et de créer un centre d'informations dont le besoin se fait si souvent sentir.

Malgré le peu de temps à sa disposition votre secrétaire a fait son possible, et il peut dire qu'il n'a jamais laissé une lettre sans réponse, comme il n'a jamais refusé un conseil lorsque celui-ci était demandé. Il est bien peu de districts qui à un temps ou à l'autre n'aient pas eu recours à l'Interprovinciale pour une raison quelconque. Celle-ci est demeurée quand même le point de contact entre le personnel enseignant et les commissions scolaires, mais il pourrait être fait davantage, et il faudrait que beaucoup davantage soit fait. C'est pourquoi votre secrétaire a hâte de confier cette charge à quelqu'un qui pourrait y consacrer le temps nécessaire.

Notre troisième difficulté, enfin, provient surtout de l'éternelle question des diplômes. Vous vous souvenez peut-être qu'en 1923, au début de la Convention de Prince-Albert, nous nous réjouissions des nouveaux règlements que par une lettre officielle, on nous promettait. Hélas, ces règlements ne restèrent pas longtemps en vigueur, et au bout de quelques mois, sans d'ailleurs nous en prévenir, on appliquait de nouvelles mesures qui barraient complètement le chemin aux diplômes émis par le bureau Central des Examinateurs de Québec, pendant qu'on accordait seulement un permis d'un an aux instituteurs qui possédaient un diplome Académique obtenu après un cours d'école normale. Cette mesure avait pour résultat de nous fermer à peu près complètement les portes de Québec, en autant que le recrutement de notre personnel enseignant était concerné.

Aussi je ne crois pas que depuis deux ans il nous soit venu quinze instituteurs ou institutrices de la province de Québec. Ces règlements nous occasionnèrent un travail supplémentaire considérable, et diminuèrent beaucoup les résultats que nous aurions pu espérer.

Il semble que, des mesures plus équitables et plus justes viennent d'être mises en vigueur par le Département de l'Education. Il nous reste à souhaiter qu'elles aient une vie plus longue que celles de 1923.

Par suite de ces circonstances, la rareté d'un bon personnel enseignant bilingue que nous avons si souvent déploré dans le passé existe encore, et nous avons reçu un grand nombre de demandes que nous n'avons point pu satisfaire. Beaucoup d'écoles devroit encore ouvrir leurs portes avec une institutrice non diplômée, ou ce qui est pire, avec une institutrice incapable d'enseigner le français, et souvent non catholique.

L'avenir s'annonce peut-être un peu plus rassurant parce que le nombre des institutrices formées dans nos différents couvents augmente graduellement, et il est à espérer que d'ici quelques années nous arriverons comme c'est le cas actuellement au Manitoba à nous suffire à nous-mêmes.

Malheureusement nos institutrices formées dans la province n'ont pas toujours une excellente connaissance du français. Elles le parlent, elles l'écrivent, mais beaucoup d'entre elles ne le maitrisent pas assez pour pouvoir l'enseigner avec succès. De plus on leur a bien montré à l'Ecole Normale à enseigner l'anglais, mais personne ne leur a montré à enseigner le français, de sorte qu'elles doivent tâtonner, essayer différentes méthodes et souvent se découragent devant le peu de résultats obtenus. Il faut aussi ajouter que depuis leur entrée à l'école, ces jeunes filles ont toujours vu la langue anglaise à la place d'honneur, elles ont vu les inspecteurs entrant à l'école avec toute la majesté inhérente à leur titre de représentant du gouvernement, et ne s'occupant pas plus de la langue française que si elle n'existait pas. Elles ont subit des examens pour lesquels le français servait à bien peu de chose, et jamais elles n'ont vu dans leur carrière d'étudiantes qui que ce soit s'occuper de l'enseignement du français.

Ces faits malheureux laissent forcément leurs traces dans la mentalité de nos jeunes institutrices, et je me demande jusqu'à quel point nous pourrions compter sur elles dans des temps de difficulté.

Comme fait concret, je puis citer le suivant qui montrera je crois que mes craintes ne sont pas chimériques. C'est que presque toutes les institutrices qui ont reçu leur éducation dans Québec se tiennent en communication constante avec nos organisations nationales dès leur arrivée ici. Elles nous consultent sur leurs difficultés, nous demandent des conseils, sont prêtes à suivre nos instructions, et s'adressent à nous, dès qu'elles ont besoin d'une école. Alors que la plupart de celles formées ici s'adressent presque invariablement aux inspecteurs et au département de l'Education. Il semble qu'à leurs yeux nous n'existions pas. Ceci est un symptome extrêmement grave.

Il est difficile d'établir les responsabilités et peut-être la nature même du programme des examens, le long séjour à l'école Normale sont-il les causes principales d'un mal que nous déplorons. Mais si nous ne pouvons pas supprimer les causes, nous pouvons du moins apporter je crois quelques remèdes à la situation. Et parmi ces remèdes, et au tout premier plan, je citerai encore la nomination d'un bon visiteur d'écoles, d'un visiteur au courant de la situation, et avant l'expérience voulue et la prudence nécessaire pour faire sentir son influence, sans nous exposer aux coups de l'adversaire.

Visiteur d'écoles

Ce visiteur serait en contact constant avec nos maisons d'éducation, avec les jeunes filles se destinant à l'enseignement, il pourrait à chacune de ses visites, façonner petit à petit la mentalité des futures institutrices, et plus tard dans les écoles leur donner d'utiles, de nécessaires conseils.

Au risque de fatiguer tout le monde, je le répète encore. Le salut pour nous réside presque tout entier dans le travail que ce visiteur saura accomplir. Je regrette que cette vérité tarde tant à être reconnue. Je le regrette d'autant plus que nous avons tout près d'ici au Man., un exemple des résultats obtenus, et que nous ne sommes pas excusables de sembler les ignorer. Je profite de l'occasion qui m'est offerte par ce rapport pour supplier encore nos organisations nationales, nos chefs, ceux qui auront un jour dans l'histoire à porter le poids des responsabilités de faire l'impossible pour nous donner ce sauveur de nos écoles que nous attendons avec anxiété, et qui est indispensable à notre survivance dans cette province. Parce que n'oublions pas que cette survivance dépend à peu près entièrement du genre d'enseignement donné dans nos écoles, et de la mentalité qu'on y forme.

Salaires des institutrices

Et puisque nous en sommes à parler de la mentalité de certaines de nos institutrices, cela ne sera peut-être pas inutile de dire un mot de leur situation, et surtout d'une question bien controversée, celle de leur salaire. Partout on se plaint que les salaires payés sont trop élevés, et il existe une très forte tendance à les diminuer le plus possible. C'est un sentiment qui est bien naturel. Mais encore ne faut-il pas exagérer les choses, et sous prétexte de corriger un excès, tomber dans un excès contraire.

Beaucoup de nos commissaires se plaignent que les institutrices bilingues demandent des salaires plus élevés que ceux demandés par des institutrices unilingues. J'ai tenu à faire une enquête sur ce sujet, et je puis dire que la différence qui existe entre les salaires moyens payés aux unes et aux autres est bien petite. Certes il se trouve des écoles anglaises qui paient $85. à $95. par mois, mais il s'en trouve une quantité d'autres qui paient $110. et $120., et en général les instituteurs anglais qui possèdent de bons diplômes ont des salaires plus élevés que ceux que nous payons, et un avenir plus assuré et plus brillant. C'est peut-être ce qui explique qu'il y a chez nous si peu d'instituteurs qui se consacrent à la carrière de l'enseignement.

Il faut bien comprendre également que chez les Anglais il y a un surplus d'instituteurs et d'institutrices, et que la compétition dans les demandes d'écoles peut justifier jusqu'à un certain point, une diminution dans les salaires, mais ce n'est pas le cas chez nous puisque lorsqu'une institutrice est disponible, il y a toujours trois ou quatre districts pour se la disputer.

Ce qu'il ne faut pas oublier

Les Allemands et les Galiciens, mais surtout les Allemands paient des salaires beaucoup plus élevés que ceux que nous payons nous-mêmes, et le résultat c'est que tous les ans quelques unes de nos institutrices nous quittent pour aller enseigner chez les Allemands où les salaires sont meilleurs. Certes je sais que les temps sont durs, les taxes sont élevées et il est tout naturel qu'on cherche à faire des économies. Mais je demanderais à nos commissaires de ne pas compliquer notre tâche déjà si ardue de trouver des institutrices en baissant trop les salaires. Il faut tenir compte qu'avant d'avoir leurs diplômes, nos institutrices ont fait des dépenses considérables, il est donc juste qu'elles obtiennent un salaire qui leur permette de compenser leurs parents des dépenses qu'ils ont consenties pour les faire instruire. De plus il ne faut pas oublier non plus qu'il est beaucoup plus pénible d'enseigner deux langues que d'en enseigner une seule. Nous demandons à nos institutrices aussi bien qu'à nos instituteurs un travail que les autres ne peuvent pas faire, il est donc juste que nous les payons en conséquence et que par un salaire plus élevé que celui payé aux institutrices unilingues nous montrions d'abord que nous sommes prêts à faire des sacrifices pour l'enseignement de notre langue, et ensuite qu'il est très avantageux de prendre la peine d'apprendre deux langues puisque cela justifie un salaire plus considérable. Certes je ne veux pas défendre certaines institutrices qui cherchent à abuser de la situation, et je sais qu'il s'en trouve, mais je voudrais que nos commissaires se mettent bien en face de la situation, et sachent reconnaître par un salaire raisonnable les services d'une bonne institutrice qui peut enseigner à leurs enfants non seulement l'anglais comme les autres l'enseignent, mais encore le catéchisme et le français.

Le budget

Il nous reste avant de terminer, à jeter un coup d'oeil sur le travail accompli depuis le début par votre association, ce sera presque un examen de conscience fait par votre secrétaire. Les recettes totales provenant de dons, de souscriptions, de ventes d'actions, etc., se sont élevées depuis le début à $4,880. environ. Les frais d'administration ont atteint dans ces huit années autour de $2900. Parmi les principaux items de ces frais l'on peut citer le salaire du secrétaire depuis le début $1640. soit $205. en moyenne par année. Les timbres, $275.; télégrammes et téléphones, $120 ; Papeterie, $150 ; Annonces dans les journaux de Québec, $115; Achat de meubles et frais d'incorporation payés aux avocats, $1120; Dons et gratifications accordés à certains districts, $160.; Frais de voyage des directeurs en 1918, $50. et environ $250. de dépenses diverses. C'est-à-dire que la moyenne annuelle des dépenses nécessitées par l'oeuvre y compris le salaire du secrétaire n'a pas de beaucoup dépassé $350. par année.

Les sommes totales prêtées aux institutrices dépassent $10,000. Sur ce montant près de $8000 ont été remboursés laissant environ $2200. encore dus. Autour de $1200 nous paraissent perdus, les débiteurs ayant quitté la province. Ceci représente un pourcentage de pertes de 12 pour cent sur l'argent prêté. Nous considérons que ce résultat est très satisfaisant, et le secrétaire d'une organisation, qui dans une autre province, accomplit une tâche identique à la nôtre, me faisait remarquer il n'y a pas très longtemps que nous pouvions nous estimer très heureux de ce résultat.

Résultats obtenus

Près de 100 institutrices ou instituteurs ont bénéficié de l'aide financière de l'Ass. Int. Sur ce nombre, près de 40 enseignent encore, 25 sont retournés dans l'Est, 5 ont changé de profession, et une trentaine ont également changé de profession, et ont fait l'acquisition d'un mari. Ce sont des institutrices perdues pour nos écoles; mais de bonnes mères de famille gagnées pour le groupe. L'Ass. Int. qui ne les avait certes pas fait venir dans ce but, n'a pas à regretter de les avoir encouragées à venir dans l'Ouest.

En dehors de celles ou de ceux que nous avons aidés financièrement; il y a tous les autres, qui sont venus par notre entremise, ou à la suite de leur correspondance avec nous, mais auxquels nous n'avons pas aidé financièrement. Nous ne saurions pas donner exactement leur nombre, mais je crois bien qu'il en est venu une centaine. C'est-à-dire qu'à l'heure actuelle il doit y avoir près de la moitié de nos écoles qui sont ouvertes avec un instituteur ou une institutrice qui à un temps ou à l'autre, ont été sous la protection de l'Interprovinciale, pendant qu'il doit bien y avoir 50 ou 60 jeunes canadiennes qui sont à même d'élever dans la Sask. de belles familles, grâce à l'Interprovinciale.

Si vous pensez que ce sont là des résultats qui justifient une dépense de 2 ou 3 milliers de piastres dans 8 ans, si vous pensez enfin que les officiers de l'Interprovinciale ont rempli leur devoir et se sont acquittés de leur tâche ; vous adopterez ce rapport.

Quant à votre secrétaire, auteur du rapport proposé, il tient à remercier la population franco canadienne de la province qui a toujours montré une sympathie très vive à l'Association Interprovinciale.

Quelque soit la loi que nous avons, cette loi ne nous avancera en rien, si nous n'avons pas d'instituteurs ou d'institutrices pour en tirer parti. Cette question du recrutement de notre personnel enseignant est donc toujours pour nous une question vitale.

C'est pourquoi plus que jamais nous devrons nous grouper demain comme hier autour de l'Interprovinciale, et de son nouveau secrétaire; et répéter avec lui, avec nous tous, avec la race toute entière, cette parole deux fois historique.

"Notre vie, elle appartient au pays: pour défendre son drapeau, nous sommes prêts à la sacrifier; mais ils est une chose que nous défendrons jusqu'au bout: ce sont nos écoles, c'est la langue que nous avons appris à balbutier sur les genoux de nos mères, c'est l'âme de nos enfants".

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

La terre tremble encore

Québec.— De nouvelles secousses de tremblements de terre se sont fait sentir samedi matin, durant quelques secondes à Québec et dans les régions avoisinantes, mais sans causer de dommages. Les secousses ont été enregistrées à l'observatoire d'Ottawa.

La perturbation a été courte mais intense. Elle semble confinée à une étroite lizière de terrain sur les bords du St-Laurent.

Le Saint-Père approuve les règles des Soeurs missionnaires de l'Immaculée Conception

Montreal.— La congrégation des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception fondée en 1902 par feu l'abbé Gustave Bourassa vient de recevoir du Saint-Père un bref de louanges et l'approbation des constitutions de la Communauté pour sept années.

La supérieure générale actuelle qui est une des fondatrices, est nommée à vie.

Cette communauté de religieuses missionnaires a plusieurs établissements en Chine et s'occupe aussi de l'oeuvre des Chinois à Montréal. Elle a des maisons à Rimouski, à Joliette, Québec, à Vancouver et à Manille, îles Philippines.

Mort du Supérieur du Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière

Ste-Anne de la Pocatière.— Mgr le chanoine Ludger Dumais, supérieur du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, vient de mourir. C'était un éducateur émérite qui avait passé plus de trente ans dans l'enseignement, tour à tour comme préfet des études, procureur et supérieur à deux reprises.

Le Patriote offre au Collège de Ste-Anne et à la famille du regretté défunt l'expression de ses vives condoléances.

Une séance de pugilat à la chambre française

Paris.—Un combat pugilistique des plus intéressants eut lieu à la chambre française, vendredi dernier le 20 mars. Herriot avait terminé la défense de sa politique religieuse par ces paroles: "Nous acceptons et accueillons le christianisme dans sa forme la plus pure, mais non le christianisme des banquiers." Ce fut le signal d'une mêlée générale entre les députés; on jouait du poing comme cela ne s'était point vu.

—M. le Marquis de la Ferronnays qualifia l'expression de Herriot "d'insulte grossière et gratuite." Herriot, protestant de ses intentions de ne pas persécuter les catholiques, fut sifflé par toute l'opposition. A chaque parole qu'il essayait de prononcer, le Marquis de la Ferronnays l'interrompait en lui criant: "Rétractez-vous." La moutarde finit par monter au nez de M. Herriot, qui censura le marquis et lui imposa la peine la plus forte: l'expulsion de la chambre pendant les 15 prochaines sessions, une amende d'un mois de salaire, et s'il essaie de rentrer avant la fin de son exclusion un emprisonnement de trois jours dans les bâtisses du parlement. Le marquis refusa de sortir et on en vint en mains.

La grève des écoliers d'Alsace a du succès

Strasbourg. La grève dans les écoles de l'Alsace déclenchée par S. G. Mgr Ruch, en protestation contre l'établissement d'institutions interconfessionnelles par le gouvernement a commencé lundi matin.

La grève a du succès. Dans certains villages pas un seul écolier ne s'est rendu en classe, bien que le gouvernement ait menacé de sévir contre les parents.

La lutte est engagée à fond en Alsace. M. Herriot s'attaque présentement au groupe catholique peut-être le mieux organisé et le plus habitué à la lutte qu'il y ait en France. Il est probable qu'il ne tardera pas à s'en apercevoir.

Les socialistes brutalisent les petits Alsaciens

Paris.— L'"Echo de Paris" annonce qu'un enfant a été blessé et que plusieurs perdirent connaissance alors que neuf communistes firent irruption dans une maison catholique, à Strasbourg, pour forcer les enfants, en grève, à retourner à l'école.

Les socialistes pénétrèrent aussi dans une autre maison où 70 enfants "grévistes" s'étaient réunis. Les parents de ces enfants mirent les socialistes à la porte.

Mort d'un missionnaire canadien au Bengale

Le R. P. Emile Lafond, de la Congrégation de Ste-Croix, vient de mourir au Bengale à l'âge de 71 ans, après 35 années de ministère dans les jungles. Il était le doyen des missionnaires. Il était né à Berthier, Qué., et avait fait ses études à Nicolet. Ordonné en 1883, il fut d'abord professeur, puis préfet de discipline au Collège Notre-Dame, puis supérieur à Valleyfield et à Sorel, jusqu'à son départ pour le Bengale en 1890.

Le roi et la reine d'Angleterre en voyage

Londres.— Les Souverains d'Angleterre ont quitté Londres le 19 mars pour se rendre directement à Gênes, en traversant la France dans leur train spécial. Malgré l'heure matinale et la température maussade une grande foule s'était rassemblée à la gare. Le yacht royal les attendait à Gênes pour une croisière dans la Méditerrannée, commandée par le médecin.

Une ligue du cinéma et des bonnes moeurs

Québec.— Sous la direction de l'un des curés les plus en vue de la vieille cité de Québec, un certain nombre d'hommes d'oeuvres de notre ville viennent de constituer une "Ligue du Cinéma et des bonnes Moeurs", en vue, notamment, de combattre avec énergie, et par tous les moyens appropriés, le mauvais cinéma et les mauvais spectacles, conformément au désir des autorités religieuses.

Abonnements à vie
au
Patriote de l'Ouest

Ont droit au titre de " Bienfaiteurs du **Patriote** " ceux qui versent le prix d'un abonnement à vie au **"Patriote de l'Ouest"**, c'est-à-dire $25.

Comme l'existence des institutions se prolonge d'ordinaire bien au-delà de celle des individus, elles s'acquièrent le droit au même privilège et au même titre que ceux-ci par une cotisation de $100.

UN BIENFAIT EN ATTIRE UN AUTRE

Les avantages de ce mode d'abonnement sont multiples.

Les abonnés à vie Bienfaiteurs du Patriote.

Au livre d'or où le "Patriote" inscrit ses abonnés à vie, figurent les noms de:

Sa Grandeur Mgr Mathieu, archevêque de Regina.
Sa Grandeur Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert.
Sa Grandeur Mgr Langlois, évêque auxiliaire de Québec.
Sa Grandeur Mgr Hallé, évêque de Hearst, Ont.
Sa Grandeur Mgr P. E. Roy, coadjuteur de Québec.
Mgr J. H. Brodeur, P.A. V.G., Prince-Albert.
Mgr Marois, P.A. V.G., Québec.
Mgr T. E. Rouleau, P.A., Québec.
Mgr C. J. B. Bourdel, P. D., Prud'homme, Sask.
Mgr J.-A. Bélanger, P.D., Montréal.
Mgr L. A. Richard, P.D., Montréal.
Mgr Pierre Decelles, P. D., St-Hyacinthe.
Mgr E.-C. Laflamme, P. D., Québec.
Mgr J.-E. Laberge, P. D., Québec.
M. l'abbé H. Desmarais, Prince-Albert.
M. l'abbé G. Carpentier, St Louis, Sask.
M. H. Cantin, Gravelbourg, Sask.
M. l'abbé Moreau, Shell River, Sask.
R. P. P. Langlois, Tecumseh, Ont.
M. Philippe Mondor, Willow Bunch, Sask.
M. l'abbé Fortier, Willow Bunch, Sask.
M. Achille Chabot, Lac Pelletier, Sask.
M. Alphonse Chabot, Lac Pelletier, Sask.
M. Osias Duclos, Vallée, Ste-Claire, Sask.
Quatre amis du "Patriote", Lac Pelletier, Sask.
M. le Juge L. A. Prud'homme, St-Boniface, Man.
Emmanuel Breton, Montmartre, Sask.
Philippe Perron, Montmartre, Sask.
Trois autres bienfaiteurs, Montmartre, Sask.
M. l'abbé J. A. Ouellette, dir. des missionnaires colonisateurs, Montréal.
M. le chanoine Laurent Cousineau, économe de l'Archevêché, Montréal.
Dr. G. A. Henri Dufresne, Montréal.
J. B. Provost, père, Lebret, Sask.
Dr. W. A. Plourde, Lebret, Sask.
Un autre bienfaiteur, Lebret, Sask.
M. le Chan. J. B. Houle, Marieville, Qué.
M. l'abbé J. A. Bourassa, église du Sacré-Coeur, Montréal.
M. l'abbé J. Honoré Fréchette, Ste-Claire, Qué.
M. l'abbé F. X. Goyette, Hemmingford, Qué.
M. l'abbé D. Toupin, N. D. du Mt Carmel, Lacolle, Qué.
M. l'abbé Ed. V. Lavergne, Québec.
M. l'abbé L. P. Lamarche, Joliette, Qué.
M. Lionel Audet, Ste-Marie de Beauce, Qué.
M. le Chanoine C. Beaulieu, Qué.
M. l'abbé L.-Z. Lambert, Beauceville, Qué.
M. l'abbé B. E. Martin, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.
M. l'abbé A.-S. Deschênes, Miss. Colonisateur, Québec.
M. l'abbé A. Faucher, Québec
M. l'abbé A. Huot, Québec.
M. l'abbé P.-E. Pelchat, St-Romuald, Qué.
M. l'abbé L.-E. Côté, Québec.
M. l'abbé D. Garon, St-Victor de Tring, Qué.
M. l'abbé J.-G. McCrea, St-Casimir, Qué.
M. l'abbé J.-M. Drapeau, Biggar, Sask.
M. l'abbé P. Grondin, Lévis.
M. l'abbé N. Favreau, Montréal.
M. l'abbé C.-H. Michaud, La Malbaie, Qué
M. l'abbé J. Leclère, Chûte à Blondeau, Qué.
L'Hon. Sénateur N.-A. Belcourt, Ottawa
M. C.-C. Lockwell, Québec.
M. C. Tessier, Commandeur de St-Grégoire, Québec.
M. l'abbé P. Perrier, Montréal. ($100.00)
M. l'abbé J.-B. Davignon, St-Hyacinthe, ($100.00)
M. l'abbé J. Lavigne, Montréal.
M. l'abbé J.-T. Thibaudeau, Rivière du Loup, Qué.
M. l'abbé J. Chaters, Beloeil, Qué.
M. l'abbé N. Lévesque, St-Hilaire, Qué.
M. l'abbé P. Desrosiers, Montréal.
Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Pérodeau, Québec.
M. François Briand, Ponteix, Sask.
M. Adrien Liboiron, Ponteix, Sask.
M. Alphonse Jullion, St-Hippolyte, Sask.
M. H. Péalapra, Qu'Appelle, Sask.
M. L. Terreau, Commandeur de St-Grégoire, Québec.
Sa Grandeur Mgr H. Brunault, Nicolet, Québec.
Mgr A. Dugas, P. A., St-Jacques de Montcalm.
Mgr LePailleur, P. D., Montréal.
M. le chanoine François Boulay, Trois-Rivières, Qué.
L'hon. Sénateur David, Montréal.
M. le Maire Duquette, Montréal.
M. l'abbé Contant, Maisonneuve, Qué.
M. l'abbé J. Cloutier, Maisonneuve, Qué.
M. l'abbé H. Chagnon, Montréal.
M. l'abbé Georges Chartier, Rosemont, Qué.
M. l'abbé N. Dupuis, St-Eusèbe de Montréal.
M. l'abbé G. Turgeon, aumônier, Québec.
M. l'abbé J. A. Thériault, Montmartre, Sask.
M. l'abbé J. Leclair, Gravelbourg, Sask.
M. l'abbé G. V. Fehrenbach, Qu'Appelle, Sask.
M. le Chanoine Myrand, Ottawa, Ont.
M. l'abbé J.-A. Carrière, Hull, Qué.
M. l'abbé M. Roux, Montréal.
M. l'abbé Beaudoin, Montréal.
M. l'abbé H. Bernard, Outremont, Qué.
M. l'abbé C.-O. Lamarche, Montréal.
M. l'abbé J. Verschelden, Montréal.
L'Hon. Arthur Cardin, Ministre de la Marine, Ottawa, Ont.
L'Hon. Juge Cousineau, Saint-Laurent, Qué.
M. Emile Arès, St-Césaire, Qué.
Chevaliers de Colomb, Marieville, Qué.
Hon. Sénateur Béique, Montréal.
M. l'bbé H. Kugener, Radville, Sask.
M. Emile Bourassa, Radville, Sask.
M. l'abbé J. C. Lacasse, Montréal.
M. l'abbé Jos. Picotte, Montréal.
M. Louis Normand, Prud'homme

Institutions

Le Séminaire de St-Hyacinthe.
L'Archevêché de Québec.
Les Clercs de St-Viateur, Montréal.
Le Séminaire de Joliette.
Le Séminaire de Québec.
Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière.
Département de l'Instruction Publique de la Province de Québec, par l'hon. A. David, Secrétaire Provincial.
Les Ursulines de Québec.
RR. PP. Oblats, St-Sauveur, Québec.
Collège de Notre-Dame, Montréal.

CETTE SEMAINE

M. l'abbé J. O. Rioux, Dollard, Sask.
M. Georges Sicotte, Dollard, Sask.
Bibliothèque Saint-Sulpice, Montréal.
Université d'Ottawa, Ottawa.

Nos compatriotes du Manitoba

Intéressant rapport présenté à la Convention de Régina par M. Donatien Frémont sur les activités de nos frères du Manitoba—Un bel exemple d'organisation et de tenacité dans la lutte à imiter par les Franco-Canadiens de la Saskatchewan.

C'est de tout coeur que je vous apporte le salut fraternel des Canadiens-français du Manitoba, et leurs meilleurs voeux pour le succès de votre double convention des Commissaires et de l'A. C. F. C.

En m'envoyant comme son délégué au milieu de vous, le comité exécutif de notre Association d'Education m'a fait un grand honneur, mais aussi un grand plaisir. C'est une joie bien vive pour moi de retrouver ici tant d'amis auxquels m'attachent des souvenirs bien agréables.

Quelques souvenirs

Cependant, vous avouerai-je que je me sens un peu pris de scrupule devant la mission que j'ai accepté de remplir. Je me demande si je suis réellement qualifié pour parler au nom du Manitoba et j'ai peur qu'un certain nombre d'entre vous ne me prennent pas suffisamment au sérieux comme ambassadeur de la province voisine. C'est que je suis un Manitobain de fraiche date. A votre contact et dans cette atmosphère particulière que dégage une salle de congrès, je me sens redevenir un homme de la Saskatchewan. Et comment s'en étonner? Sur cette même estrade j'ai assisté, en 1919, à la première manifestation publique de votre association, à cette première convention qui remporta, vous vous en souvenez, un si magnifique succès. Il me semble que c'était hier. Et il y a deux ans seulement, lors de la convention de Prince-Albert, si l'on m'avait dit que j'assisterais à la prochaine convention des Franco-Canadiens de la Saskatchewan comme délégué du Manitoba, on m'aurait bien surpris, et vous aussi, sans doute.

Mais enfin, je suis ici pour représenter le Manitoba, et je dois vous parler comme un Manitobain. Au reste, rassurez-vous: je puis vous affirmer, en connaissance de cause, qu'entre un Franco-Canadien de la Saskatchewan et un Franco-Canadien du Manitoba, la différence est imperceptible.

Même situation morale

Du point de vue légal, les situations entre les deux provinces peuvent différer sensiblement: mais au fond, la situation morale est la même. Ici comme là-bas, c'est une lutte continuelle que nous avons à soutenir pour conserver nos positions, triompher de l'indifférence des uns, de l'hostilité des autres. Ce sont pratiquement les mêmes difficultés journalières auxquelles nous avons à faire face. Aussi, avons-nous tout à gagner les uns et les autres à entretenir des relations suivies et à nous visiter, surtout à l'occasion de congrès comme celui ci.

Fraternisation des deux groupes

Au Manitoba, l'on remarque depuis quelques années un intérêt plus vif pour les choses de la Saskatchewan et il en est de même chez vous en ce qui concerne le Manitoba. Il y a à cela plusieurs causes, dont la moindre n'est pas la fraternisation des deux groupes à l'occasion de leurs dernières conventions. La présence de M. l'abbé Sabourin à la convention de Prince-Albert vous révéla l'activité pratique de la province voisine sur le terrain de la défense scolaire. Et l'année dernière, la visite de M. Raymond Denis à notre congrès de l'Association d'Education fit voir aux Manitobains quelle sorte de patriotes l'on cultive dans la Saskatchewan, concurremment avec le blé qui rend votre province si fameuse. Je n'ai pas à vous dire, Messieurs les Commissaires, comment votre président vous représenta, l'été dernier, à Saint-Boniface. Vous devinez qu'il fut, comme toujours, à la hauteur de la situation.

Je voudrais vous exposer, aussi clairement et aussi brièvement que possible, quelle est notre situation scolaire au Manitoba, l'organisation que nous avons mise sur pied pour y faire face et les résultats que nous avons obtenus.

Je me contenterai d'exposer les faits. Je tiens à dire que ma pensée ne s'arrête à aucune idée d'un rapprochement quelconque entre ce qui se fait ou ne se fait pas ici et là-bas. Le système du Manitoba a beaucoup de bon, je crois, mais il n'est pas plus parfait qu'un autre. D'ailleurs il y a, entre les deux provinces, des différences de légalité et de circonstances qui font que ce qui convient à l'une peut fort bien ne pas s'adapter à l'autre.

—I—

Origine de l'Association d'Education

Au Manitoba, comme vous le savez, le français n'a aucune reconnaissance légale; la loi de 1916 l'a banni complètement de l'école. Plus d'école bilingue, plus d'instituteur bilingue, plus d'école normale bilingue. Si nous avions accepté le fait accompli, c'eût été, à brève échéance, la disparition du français dans la province. Mais les Canadiens-francais décidèrent de passer outre et d'organiser eux-mêmes cet enseignement de leur langue qu'on leur refusait. Ce fut l'origine de l'organisation actuelle connue sous le nom d'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba.

Elle n'a pas seulement rallié tous les suffrages et tous les concours, elle a encore eu l'honneur de voir à sa tête les personnages les plus en vue du Manitoba français: l'honorable juge Prendergast, l'hon. juge Prud'homme, M. Noël Bernier, M. Hormisdas Béliveau. Son président actuel est M. Henri Lacerte, un avocat de talent.

Notre association est l'organisation des pères de famille du Manitoba. Vous n'ignorez pas que S. G. Mgr Béliveau est de corps et d'âme dans notre lutte scolaire. Il met au service de cette cause tout son patriotisme et tout son sens pratique, sans parler de son autorité sur son clergé. En fait, les curés des paroisses sont les auxiliaires les plus précieux de l'Association. Elle ne saurait se passer d'eux. Le rôle du curé est si important dans le bon fonctionnement d'un cercle que l'on peut dire presque invariablement: Tel curé, tel cercle paroissial.

Programme d'études

Le premier soin de l'Association fut d'établir un programme d'études françaises pour nos écoles. Il était très important que les institutrices eussent une règle pour les guider dans l'enseignement du français, qu'il y eût, autant que possible, uniformité dans les matières enseignées et les livres employés. Ce travail fut confié à des professeurs expérimentés.

Le visiteur des écoles

Le programme arrêté et approuvé, il s'agissait de le faire adopter. C'est alors que l'on sentit le besoin d'un visiteur des écoles. Les attributions du visiteur des écoles sont suffisamment indiquées par son titre même. Il inspecte les écoles canadiennes-françaises pour se rendre compte dans quelle mesure on y enseigne le catéchisme et le français, si on suit le programme de l'Association et si l'on se conforme à ses prescriptions générales. Il interroge les instituteurs et les élèves, s'informe auprès des parents et des commissaires, pour se rendre compte de l'esprit qui règne à l'école et de la valeur de l'enseignement qui s'y donne.

Un rôle important

Son rôle ne se borne pas à visiter les écoles. Il est aussi le trait-d'union entre le comité exécutif et les cercles paroissiaux disséminés à travers la province. Ceux-ci, d'après la constitution, doivent avoir une réunion le jour même où le visiteur est dans la paroisse. A chaque réunion du comité exécutif, le visiteur fait rapport des centres et des écoles visités. Bref, si le visiteur des écoles n'est pas l'officier le plus en vue de l'Association, car son travail doit se faire avec le moins de bruit possible, il en est, à coup sûr le plus important. C'est la cheville ouvrière de notre organisation et l'on ne conçoit pas que l'Association pourrait accomplir son oeuvre sans lui.

Nous versons à notre visiteur une indemnité de $400 par année, plus les frais de voyage. Il va sans dire qu'il nous serait impossible d'assurer un aussi important service à si peu de frais sans l'extrême générosité dont fait preuve à notre égard S. G. Mgr Béliveau en confiant ce travail à l'un de ses prêtres.

Bienveillance de Mgr Sinnott

Je dois ajouter que notre visiteur, M. l'abbé Sabourin, qui appartient au diocèse de Saint-Boniface, visite les écoles et les centres français des deux diocèses du Manitoba, grâce à la bienveillance de Mgr Sinnott qui seconde de tous ses efforts le mouvement de l'Association d'Education. Et à ce propos, l'on citait récemment lors du congrès de nos commissaires d'écoles, un trait qui indique bien jusqu'à quel point l'archevêque de Winnipeg est avec nous. Il y a quelques années, une communauté religieuse de son diocèse s'était mis dans la tête d'exclure le français de son enseignement. (Ce sont de ces petites misères que l'on rencontrait encore à cette époque) et elle avait eu l'idée, malheureuse pour elle, de vouloir faire approuver son attitude par Mgr Sinnott. Pour toute réponse, elle reçut l'ordre formel d'avoir à enseigner le français comme l'anglais.

Concours de français

La visite des écoles a pour complément les concours de français. Il n'y a rien de tel pour stimuler l'ardeur des maitres et des élèves. Chaque année l'Association organise donc un grand concours de français auquel sont invité à prendre part toutes les écoles de la province. A ces concours de nombreux prix sont attachés dont le plus important est une bourse de $100. Les concours de français ont été organisés en 1923 et cette année-là 600 élèves y prirent part. En 1924, le chiffre en était doublé d'un seul coup et pour le concours de cette année. Les inscriptions reçues jusqu'à date dépassent déjà les 2,000. C'est un magnifique succès et les résultats au point de vue de l'enseignement du français sont déjà visibles.

Formation du personnel enseignant

Une association d'éducation, pour accomplir son oeuvre, doit s'intéresser à la formation du personnel enseignant. C'est ce que n'a pas manqué de faire la nôtre dès le début.

Aux jeunes gens et aux jeunes filles qui désirent se qualifier pour l'enseignement et qui ont besoin d'être aidés financièrement pendant leur cours d'école normale, elle fait des prêts remboursables à conditions faciles. C'est exactement le rôle que joue ici votre Association Interprovinciale.

Pour obvier dans la mesure du possible à la suppression de l'école normale bilingue, l'Association a institué des cours pédagogiques qui se donnent quatre fois par année et auxquels viennent assister non seulement les élèves de l'école normale, mais encore les instituteurs et les institutrices laïques et les religieuses enseignantes.

Congrès d'instituteurs

Grâce à l'obligeance du Département de l'instruction publique et de certains inspecteurs, nous avons réussi à organiser à Saint-Boniface l'année dernière un congrès officiel d'instituteurs de langue française, et nous en aurons un semblable le mois prochain. Le congrès de l'année dernière a été couronné par une démonstration publique d'un caractère assez singulier. Dans cette bonne province du Manitoba, où le français n'a absolument aucun droit, nous avons vu le ministre de l'instruction publique, flanqué de son sous-ministre, du sécrétaire provincial et du président de la Chambre, sanctionner de sa présence la séance de clôture d'un congrès d'instituteurs dans lequel il ne s'était pas dit un mot d'anglais et dont tous les sujets au programme portaient sur l'enseignement du français et de la religion, deux matières que la loi scolaire du Manitoba interdit formellement. Des orateurs très distingués en ont profité pour lui donner une petite leçon de catéchisme, dans les deux langues, s. v. p.—sur les droits des catholiques en matières d'éducation. Le ministre, bon garçon, y est allé lui-même de son petit speech. Oh! il ne s'est pas compromis. Mais nous n'attendions pas autant de lui. Pour nous, c'était déjà assez d'avoir la satisfaction de le voir écouter, bien sage, des discours auxquels il ne comprenait pas un traître mot.

Le rôle de l'Association auprès des commissaires

Auprès des commissaires d'école, l'Association joue le rôle d'un bureau central auquel on s'adresse pour obtenir toutes sortes de renseignements, pour soumettre des difficultés, pour trouver une institutrice, pour avoir un permis du Département. Bref, tout ce que vous demandez vous-mêmes à votre Association Interprovinciale.

Par les soins de l'Association d'Education, les commissaires d'école de langue française ont été groupés en une association spéciale qui tenait son premier congrès il y a deux semaines. Comme vous le voyez, sous ce rapport, nous sommes moins avancés que vous. C'est qu'avec notre loi qui ignore le français et l'école séparée, il faut surveiller la convention générale des commissaires d'école et y venir en aussi grand nombre que possible. Nous devons nous contenter de réunir les commissaires de langue française le soir pour des conférences et des discussions sur les questions qui relèvent de leurs attributions.

Un Canadien-français à la tête de la School Trustees

Et vous désirez sans doute savoir comment nos commissaires canadiens s'entendent avec leurs collègues anglais protestants? — Mais... pas mal, pas mal du tout. Ils se font respecter parce qu'on sent qu'ils sont organisés, qu'ils représentent une force et font bloc chaque fois que leurs intérêts sont en cause. Mieux que cela, on leur est sympathique. Et la meilleure preuve, c'est que la Manitoba School Trustees Association a pour président actuel un Canadien-français, M. Marion, de Saint-Boniface. M. Marion n'est pas un Canadien à demi, c'est un pur. D'ailleurs il fait partie de l'exécutif de notre Association d'Education depuis sa fondation. Il y a quinze jours, la majorité anglo-protestante des commissaires du Manitoba le réélisait président par acclamation pour son 2e terme, et il a des chances de se maintenir quelque temps au poste. C'est un gaillard qui, une fois installé dans un fauteuil présidentiel, n'est pas facile à décoller. Songez qu'il est président de la commission scolaire de Saint-Boniface depuis près d'une dizaine d'année.

Mesdames et Messieurs, je crois vous avoir donné les grandes lignes de notre organisation.

Travail d'organisation et de défense

L'Association d'Education du Manitoba, vous le voyez, c'est, en quelque sorte, un petit ministère de l'instruction publique qui fonctionne à côté de celui de Winnipeg, et dont la mission est de voir à ce que l'instruction française et catholique soit donnée à nos enfants. Elle a pour principes de garder les position tenues, de les consolider et de les étendre. On ne nous donnera rien, c'est entendu, et d'autre part la loi ne sera probablement jamais modifiée. C'est donc à nous de prendre, le plus possible, et de conserver ce que nous prenons petit à petit.

Notre manière de procéder peut se traduire d'un mot: pas de lutte à panache, de la prudence et des actes, travail d'organisation et de défense.

Nos rapports avec le Département

Le Département de l'Instruction publique se montre assez bien disposé à notre égard et nous en tirons tout ce que nous pouvons. Officiellement, il nous ignore; mais nous sommes en pourparlers continuels avec lui pour une foule de questions. Les inspecteurs, naturellement, ne sont pas tous nos amis, et il y en a même qui nous détestent cordialement, mais aucun ne veut passer pour hostile au français.

Deux ministres canadiens

Nous avons deux des nôtres dont la présence dans le cabinet nous est précieuse: l'hon. M. Préfontaine, secrétaire provincial et ministre de l'agriculture, et l'hon. Talbot, président de la Chambre. Leur intervention nous est très utile pour régler certaines difficultés et obtenir certaines concessions.

Naturellement, ces Messieurs doivent agir avec prudence. La situation étant ce qu'elle est, nous ne pouvons exiger d'eux qu'ils se compromettent et placent leurs collègues du cabinet en mauvaise posture. Nous ne cherchons pas à créer d'ennuis au gouvernement. Je vous ai parlé tout à l'heure d'un congrès d'instituteurs de langue française tenu le printemps dernier, auquel le ministre de l'instruction publique nous avait fait l'honneur d'assister. A l'automne, il avait été question d'en organiser un autre et le ministre, pressenti, avait donné son acquiescement. Cependant, quelques jours après, il exprimait le désir que le projet fut abandonné. C'est que, dans l'intervalle, il s'était passé quelque chose. Un journal de Québec avait publié un article sur la situation scolaire au Manitoba, dans lequel il nous félicitait chaudement de faire du français plus que jamais, en dépit de la loi. C'était très flatteur pour nous et de nature à donner à la province-mère une haute opinion de ses lointains enfants du Manitoba. Mais le *Free Press* ne s'était-il pas avisé de traduire cet article et de le servir tout chaud dans ses colonnes. Du coup, ce n'était plus aussi drôle. Les pauvres ministres n'en ménaient pas large. Il était sage de se tenir tranquille — ce que nous fimes.

—III—

Nous ne comptons que sur nous-mêmes

Je n'ai pas besoin de vous dire que nous ne comptons pas sur le gouvernement Bracken pour sauver le francais au Manitoba. Nous comptons uniquement sur nous mêmes et sur notre organisation. Elle a déjà donné des résultats appréciables.

Le premier a certainement été de faire l'union de tous sur le terrain scolaire, en dehors de toutes les côteries, de toutes les opinions politiques.

Nous sommes unis sous la bannière de l'Association, parce que nous comprenons que l'arme forgée au cours des huit dernières années est de bonne trempe et doit nous assurer la victoire. S. G. Mgr Béliveau ne faisait qu'exprimer l'idée de tous lorsqu'il disait, à notre dernier congrès: "Si nous réussissons à atteindre le but que nous poursuivons dans la lutte pour le francais, ce sera l'oeuvre de l'Association d'Education."

Résultats pratiques

Mais nous avons aussi des résultats pratiques à enregistrer. Nous avons obtenu certains adoucissements et certaines modifications dans le programme des écoles publiques. C'est ainsi que dans nos écoles francaises nous sommes autorisés à commencer l'enseignement de l'histoire du Canada au IVe grade, alors que les autres écoles ne peuvent le faire qu'au VIe. A la demande de l'Association, le département a inscrit un certain nombre de livres catholiques sur sa liste officielle des ouvrages pour bibliothèques scolaires. Mieux que cela, l'année dernière, plusieurs districts qui avaient demandé l'autorisation d'acheter des livres français pour leur bibliothèque scolaire l'ont obtenue. Il est à prévoir que la demande, cette année, va s'étendre à tous les districts scolaires.

Incessante vigilance

Je ne voudrais cependant pas vous laisser sous l'impression que tout est, chez nous, pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il s'en faut que la mentalité de nos gens soit ce qu'elle devrait être. Quelques-uns des nôtres ont à revenir de loin. Et d'ailleurs, le milieu mixte dans lequel nous vivons ne nous commande-t-il pas une vigilance incessante pour préserver notre jeunesse. L'Association d'Education ne prévoit pas que son oeuvre doive s'achever jamais et elle est décidée à la maintenir en permanence.

Deux mots encore et j'ai fini.

L'A.C.F.C. et le Patriote

Vous savez que le recul du temps et de la distance nous aide mieux à juger les hommes et les choses. Depuis que je suis éloigné de la Saskatchewan, il me semble mieux connaitre cette province en général et ses Franco-Canadiens en particulier. Il y a chez vous certaines qualités que l'on ne rencontre pas ailleurs à un égal degré. Je ne crois pas qu'il existe une population plus détachée des vaines querelles de la politique, plus intéressée aux questions vitales, plus prompte à répondre à un appel des chefs, plus ardente à s'enthousiasmer pour une noble cause. Cette mentalité qui nous reporte au meilleur de la tradition française, il n'est pas difficile d'en retracer l'origine: vous la devez à l'A. C. F. C. et à son organe officiel, le *Patriote de l'Ouest*. Je ne crois pas qu'il existe un autre journal qui se soit mieux identifié avec le milieu qu'il était appelé à servir et qui ait exercé une influence plus profonde sur son public. En parlant de ce journal qui m'a touché d'assez près pendant longtemps, je devrais peut-être observer une certaine discrétion; mais ce que je vous dis là n'est pas une simple opinion personnelle, elle est partagée par une foule de gens qui sont de bons juges en la matière.

Le *Patriote* entre demain dans sa 15e année. Je suis heureux de lui présenter à cette occasion mes félicitations et mes bons voeux. Je lui souhaite simplement de continuer à jouer le rôle qu'il a joué parmi vous depuis 14 ans.

Mesdames et Messieurs, permettez-moi de vous dire que j'ai la plus grande confiance dans l'avenir du groupe franco-canadien de la Saskatchewan. Une province qui a réussi à mettre sur pied une organisation comme l'A.C.F.C. et qui possède un journal comme le *Patriote* n'a rien à envier à aucune autre province. Elle a tout ce qu'il faut pour grouper ses forces et se lancer hardiment dans le domaine des réalisations pratiques.

Vos frères du Manitoba, je puis vous l'assurer, continueront de suivre avec sympathie vos activités nationales et seront heureux d'applaudir à vos succès.

—:*:—

LES NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

LONDRES.— Le mouvement d'émigration au Canada de familles anglaises, d'après le nouveau plan adopté par les deux gouvernements, vient de commencer avec le départ d'une trentaine de familles. Environ 500 familles ont déjà donné leurs noms pour l'année 1925.

BERNE, Suisse.— M. Caneva, membre du conseil nationaliste, a été convaincu de blasphème, samedi, pour avoir décrit Dieu comme un misérable dans son journal socialiste le Volkswacht. Il a été condamné à 200 francs d'amende ou à la prison.

Ottawa.— La ligne de Régina-Avonlea, 33 milles, sera bientôt soumise au vote de la chambre des communes par l'hon. G. P. Graham. Elle nécessitera une dépense de $941,000. Une partie du terrassement est déjà faite.

TROIS-RIVIERES. — L'hon. juge Désy, de la Cour Supérieure de district, vient de mourir après une une carrière de 9 années de magistrature. Il s'était occupé d'oeuvres sociales.



Une manifestation grandiose aux Oblats de Marie-Immaculée

Le gouvernement français envoie un délégué à Grouard, M. Rouquette pour remettre la croix de la Légion d'Honneur au vénérable évêque Mgr Grouard.

Le gouvernement français avait chargé officiellement M. Rouquette, publiciste, homme de lettres bien connu, de la haute mission de procéder à la réception de Mgr Grouard dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Parti de Paris à la fin de février, M. Rouquette accompagné de madame Rouquette débarquait à New-York au commencement de mars et présentait ses hommages au président de la République à Washington, puis continuait vers Montréal.

Reçu par le Consul général et le représentant du gouvernement canadien il séjourna quelques jours à Montréal. Avant son départ, la colonie française de Montréal se réunissait et remettait une magnifique croix en argent de la Légion d'Honneur à M. Rouquette pour offrir à Mgr Grouard en leur nom.

M. et Mme Rouquette en arrivant à Edmonton, le 6 mars, étaient accueillis à la Station du Canadien National à la descente de leur wagon spécial par M. Jenvrin, Agent Consulaire de France et M. L. A. Giroux, député, représentant le Comté de Grouard, et un groupe de citoyens de la ville.

Après les visites d'usage au Gouverneur de la Province, au Premier ministre, à l'Université, au maire de la ville, à Monseigneur l'Archevêque, au Supérieur des Oblats, et aux institutions religieuses, au Club Lavérendrye, au journal *l'Union* etc., le comité France-Canada prit charge des réceptions et offrit un banquet à l'hôtel Mac Donald où se trouvaient réunis en outre des membres du Comité, le Premier ministre, l'hon. Greenfield, les membres de la législature, et de nombreuses personnes de la société canadienne-française d'Edmonton. Le banquet était présidé par l'hon Juge Dubuc en l'absence du doyen de l'Université, président du Comité.

Cérémonie à Grouard

La délégation se rendant à Grouard était composée de M. et Mme Rouquette, John D. Hunt, représentant le Gouvernement d'Alberta, Paul Jenvrin, Agent Consulaire de France, Rév. Père Blanchin, Provincial, représentant la Congrégation des Oblats, Rév. P. Lefebvre, Procureur du diocèse du MacKenzie, L. A. Giroux, député du district de Grouard, l'hon. juge Dubuc, juge de district et vice-président du Comité France-Canada et M. Romanet, surintendant des postes de la Hudson's Bay dans le nord.

Le wagon spécial mis à la disposition de la délégation par le C.P.R. atteignit Enilda à 7 heures du matin, vendredi. Après déjeuner on se mit en route pour Grouard sur les traineaux et on arriva vers 10 heures aux acclamations de la population qui avait pavoisé le village. A la mission tout était préparé pour la cérémonie qui eut lieu dans le couvent des Soeurs de la Providence. Un programme musical excellent fut fourni par les enfants.

La bienvenue fut ensuite offerte à la délégation en termes délicats et choisis par le Rév. P. Falher, Vicaire Général de Mgr Grouard. M. Rouquette répondit au nom du président de la République française, expliquant la mission qui lui avait été confiée et faisant l'éloge du récipiendaire, d'une façon qui fit pleurer d'émotion plusieurs des assistants, tant elle était sincère, faite par un homme qui connait si bien les pays du nord et les peines des missionnaires.

Après avoir reçu la croix avec le cérémonial d'usage, Mgr Grouard répondit d'une façon spirituelle et aimable, remerciant le délégué de n'avoir pas craint d'affronter un aussi long voyage par une température semblable, faisant l'éloge de la femme française représentée par Mme Rouquette qui n'avait pas hésité à suivre bravement son mari jusqu'au bout du monde. Mgr exprima aussi combien il était heureux pour la Congrégation tous ses collaborateurs de l'honneur qui leur était fait en sa personne, sachant très bien que tous accomplissaient une tâche aussi vaillante que celle qu'il avait remplie. Il rappela l'oeuvre accomplie en commun dans le nord et dit que, du vieux séminaire de Québec où il avait reçu l'ordination, il ne restait plus de ses condisciples de son année que Son Em. le Cardinal Bégin et lui-même. Il remercia aussi le Gouvernement Provincial tous les délégués présents.

Différentes adresses furent lues ou présentées par les citoyens de Grouard et par les enfants, et la cérémonie se termina par le chant de l'hymne national: on sortit comme on était entré au son de la Marseillaise.

Un banquet somptueux attendait les invités, présidé par le Supérieur de la Mission, le Rév. P. Floc'h. Le Rév. Père Falher au dessert présenta le toast au Pape et au Roi et donna ensuite la parole aux orateurs. Le Père Blanchin développa en termes éloquents l'oeuvre française des Oblats dans l'Ouest. M. Rouquette parla de la France avec cette éloquence vibrante qui soulève l'enthousiasme et fut très applaudi. Tout le monde se leva pour trinquer au Président de la République française.

M. L. A. Giroux, député, parla au nom du District de Grouard qu'il représente. M. John D. Hunt représentant le Gouvernement félicita le nouveau décoré et présenta les excuses du premier ministre, retenu au Parlement. Le juge Dubuc exprima les compliments des Canadiens-français et du Comité France-Canada, excusant le président absent pour cause de maladie. M. Romanet offrit les compliments de la Hudson's bay dont il était le délégué et exprima les voeux des pionniers du nord qui sont témoins des travaux des missionnaires et qui ont ouvert le pays avec eux. M. Jenvrin, représentant les Français comme agent consulaire à Edmonton, remercia tous les membres de la délégation de leur assistance à cet cérémonie historique dont ils ont contribué à rehausser l'éclat par leur présence. M. Tompkins parlant en cris au nom des habitants de Grouard exprima la joie d'être présent à cette fête comme représentant les races métisses et indiennes du Nord.

Mgr Grouard répondant à tous les orateurs, exprima les sentiments de gratitude pour toutes les personnes et pour les Pères qui avaient organisé la fête, invitant les délégués à revenir souvent. Il pria M. Rouquette de transmettre ses sentiments de gratitude à ceux qui avaient songé à honorer le Pères Oblats dans sa personne et au Gouvernement français qui aime ses missionnaires au loin, exprimant aussi l'opinion que la France demeure et que les gouvernements passent, mais que c'est la vraie France que les Pères essaient de faire aimer car à Grouard aussi bien qu'en France les Pères Oblats ne sont pas des politiciens mais les ouvriers de la cause de Dieu.

Après avoir visité les établissements de la mission et le couvent, ainsi que l'hôpital des Soeurs de la Providence, la délégation reprit la route d'Enilda pour retrouver son wagon qui les ramena à Edmonton.

Les Pères des missions environnantes étaient aussi venus; le Père Le Treste, de Peace River, le Père Giroux et les Soeurs de la mission de St-Bruno, le Père Pétour et le Père Batie de Slave Lake, le Père Bocquenné de Grande Prairie; M. Secrel du département des affaires indiennes, M. Laird agent du gouvernement fédéral; M. Walker, de la Hudson Bay à Grouard; M. Dandurand, entrepreneur; M. Dan Hayden, fermier; M. et Mme Guy Marchand; les frères des missions, Frères Charbonneau, Michel, Kerhervé, Courtell en outre des Pères de la mission et des habitants du village.

M. et Mme Rouquette, après quelques jours de repos à Edmonton qu'ils emploieront à visiter la mission d'Hobbema et de St-Albert ainsi que la ville d'Edmonton, se rendront à Vancouver et Seattle et rentreront en France en s'embarquant à New-York le 25 avril. M. Rouquette qui a écrit déjà de nombreux volumes, relations de ses missions et voyages, écrira les souvenirs de son voyage et publiera des articles dans *l'Illustration* et le *Journal* ainsi que dans plusieurs revues dont il est le correspondant. Avant de quitter Edmonton, M. Rouquette donnera au Memorial Hall une conférence sur la France, sous les auspices des Chevaliers de Colomb et du Club Lavérendrye.

Grandes manifestations catholiques en France

Depuis plusieurs semaines, les catholiques, particulièrement en Bretagne, en Normandie et en Alsace, se livrent à des manifestations dominicales. Ils se réunissent en grand nombre — 50 à 60,000 parfois — munis de provisions de bouche. Dans un calme parfait et un complet silence, ils défilent de l'église jusqu'à un endroit désigné, où l'évêque ou quelque autre dignitaire de l'Eglise et des laïques prononcent des discours.

Ces déploiements de forces ont soulevé parmi les députés anticléricaux de véhémentes protestations; mais les défilés n'en continuent pas moins et des mesures ont été prises pour éviter tout désordre.

Le même dimanche 80,000 catholiques se sont réunis à Nantes et 25,000 à Laval et à Nimes.

Une autre fois à Angers, une manifestation semblable groupe 50,000 personnes et c'est ainsi dans toute la France.

A St-Etienne l'église est remplie à déborder jusque dans le sanctuaire et 1,500 personnes doivent s'en retourner, ne pouvant trouver place.

Journées triomphales

Ce sont partout des journées triomphales pour la cause catholique.

"C'est le plus beau jour de ma vie, s'écriait M. de Montjou, à Laval, que celui qui me fait parler devant une assistance aussi belle... Il n'y a pas de lois intangibles, ajouta-t-il, les lois laïques ne sont pas intangibles, elles sont scélérates!"

Vous ne passerez pas

"On veut faire de nous, parce que nous sommes des catholiques pratiquants, les parias du pays, s'écrie un des orateurs à Nantes. Il faut protester. Il faut surtout agir. A l'ennemi qui attaque, nous répondrons, comme le fit naguère le général de Castelnau: "Vous ne passerez pas." Mais pour triompher, il faut être parfaitement unis, unis comme au front, comme à Verdun, comme au Grand Couronné. Quand cette parfaite union des catholiques sera enfin réalisée, les ennemis de notre foi n'iront pas plus loin...

Attitude logique

A Auteuil, les catholiques trouvant qu'il serait souverainement illogique et même absurde, après avoir donné leur adhésion à l'Union paroissiale pour la défense de la cause catholique.... de donner leur argent à des journaux qui combattent ou ignorent cette même cause catholique, prennent la résolution, de traiter les journaux comme eux-mêmes traitent la religion catholique.

Ils combattront ceux qui la combattent, ils ignoreront ceux qui l'ignorent. Ils liront et soutiendront ceux-là seulement qui l'honorent et la défendent.

On nous refuse la liberté, nous la prendrons

A Lyon, le général de Castelnau parle à des milliers de catholiques qui ont méprisé les menaces provocatrices du journal socialiste qui avait osé écrire:

"Il faut bien espérer que les ouvriers lyonnais ne se montreront pas inférieurs à leurs frères de Lille et de Marseille"; et ceci, peu de temps après le fameux massacre de Marseille.

"Les cadres de l'armée catholique, dit le général de Castelnau, sont formés ou en voie de formation. Nous ne sommes pas des quantités négligeables, nous ne voulons que la liberté dans le droit. Si on nous la refuse, nous la prendrons!"

Contre le général de Castelnau

Paris.— Le congrès du parti radical et radical-socialiste est tellement effrayé de l'ampleur que prend le mouvement catholique qu'il demande au gouvernement de prendre toutes les sanctions en son pouvoir contre le général de Castelnau, président de la Fédération catholique.

Le Cardinal Dubois est applaudi en chaire

Paris.—S. E. le cardinal Dubois a expliqué dans la Chaire de Notre-Dame de Paris la lettre de protestation des cardinaux et des archevêques de France concernant les lois laïques.

Cette lettre, dit-il n'est pas de nature politique mais c'est une leçon de catéchisme.

Les cardinaux et les archevêques étaient justifiables de suivre la politique du Pape en demandant la révision et même l'abrogation des lois qui favorisent le laïcisme, lois qui sont en réalité des mesures antireligieuses. C'est leur mission et leur devoir d'éclairer les croyants, de former leur conscience et de prêcher la vérité. Laissons les catholiques avoir confiance dans leurs chefs, a-t-il dit en terminant: ils ne peuvent douter ni de leur fidélité à l'Eglise ni de leur dévotion envers le pays.

La déclaration du cardinal a été reçue par un tonnerre d'applaudissements sans précédent dans la cathédrale. Les fidèles se sont levés et ont applaudi jusqu'à ce que le cardinal, profondément ému, leur eut demandé de modérer leurs applaudissements.

Le P. Doncoeur est acclamé

Paris.— Grand succès pour le P. Doncoeur, à St-Etienne, où 10,000 catholiques l'acclament et votent un ordre du jour contre les lois d'exception dont souffrent les religieux et les religieuses. Quelques jours auparavant le célèbre jésuite s'était fait applaudir à La Seyne, près de Toulon, de 3,000 autres catholiques.

Les Orangistes approuvent Herriot

Winnipeg.— La Grande Loge Orangiste du Manitoba, au cours de sa récente convention, a adopté une résolution de félicitations à Herriot pour avoir rompu avec le Vatican. Herriot félicité par les Orangistes, voilà bien tout ce qu'il mérite.

Notre corps au printemps

C'est le moment du nettoyage. Chaque membre de la famille aide à embellir le foyer, à l'intérieur et à l'extérieur et c'est avec surprise que vous considérez la quantité de poussière qui s'est accumulée pendant les mois d'hiver noirs et froids malgré la diligence incessante de la maîtresse de maison. Mais alors, pour le foyer de notre corps? L'effet que les mois d'hiver ont sur le corps humain est plus prononcé que pour une maison d'habitation. Des matières nuisibles et de dangereux toxiques se sont rassemblés dans différentes parties du système, ralentissant et dérangeant la régularité des fonctions des organes. Comme résultat, le sang s'est épaissi et alourdi et est devenu un terrain fertile pour les germes de maladies, les nerfs sont émoussés et les sensations incalculables. Au lieu de se sentir vigoureux et plein de vie comme on devrait se sentir à cette saison quand des vagues de vie rajeunissantes touchent l'entière création, on se sent faible et fatigué.

Pour mettre notre santé en bon état, pour donner à chaque nerf une nouvelle force et pour fortifier notre corps contre les maladies, il est nécessaire d'avoir recours à un bon tonique de printemps, digne de confiance, "une purge pour le sang," comme nos aïeux l'appelaient. L'expérience faite par quatre générations a démontré que le Novoro du Dr. Pierre répond à ces demandes mieux que n'importe quel autre remède connu. Les pures matières végétales avec lesquelles il est composé ont un effet merveilleux sur le système. Il débarrasse le corps des matières viciées et nuisibles, régularise et fortifie les organes et a une influence merveilleuse sur les nerfs et le sang. Essayez juste une bouteille et vous verrez ce que cela vous fera, après cela vous vous joindrez au grand nombre de ceux qui le prennent régulièrement, chaque printemps. Si vous êtes fort et en bonne santé, c'est le moment de faire le nécessaire pour y rester. Si vous êtes faible et maladif, il n'y a pas de meilleure époque dans l'année pour vous fortifier et restaurer votre santé. Le Novoro du Dr. Pierre mettra le foyer de votre corps en bon ordre. Cette fameuse préparation végétale n'est pas un article de pharmacie, elle est fournie par des agents spéciaux ou directement du laboratoire du Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST

DOLLARD, Sask.

—Dimanche, le 15 mars, nous avons eu notre "Journée du Patriote" afin de venir en aide à notre vaillant journal. Depuis deux ou trois semaines, M. le Curé invitait chaque dimanche les paroissiens de Dollard à faire tout en leur possible pour soutenir cette oeuvre indispensable et nécessaire à notre survie nationale. Malgré les circonstances défavorables — nous avons été grêlés l'année dernière — beaucoup ont répondu à l'appel de notre pasteur et la journée fut certainement un vrai succès.

M. l'abbé Arès, le dévoué propagandiste du *Patriote* nous a donné un beau sermon sur la Bonne Presse. Dans une vibrante allocution, il nous a fait comprendre les effets pernicieux de la mauvaise presse, et aussi pour nous, catholiques, le devoir de soutenir nos bons journaux et surtout notre *Patriote.* Puissent les bonnes paroles du prédicateur porter des fruits qui demeureront.

A la soirée, l'enthousiasme régna du commencement à la fin. La partie de cartes mit de l'entrain, la vente des paniers réserva à plus d'un des surprises ou des déceptions.

Enfin une petite causerie de M. Arès nous intéressa beaucoup.

M. Dupeyron fut aussi invité à parler. En quelques mots bien choisis, il insista sur nos devoirs à l'égard de nos enfants à l'école, sur l'A.C.F.C. et sur le *Patriote de l'Ouest* l'organe de notre association. On voit en M. Dupeyron l'écorce d'un futur chef qui deviendra le bras droit du curé dans l'organisation des oeuvres nationales et paroissiales.

M. le Curé remercia aimablement M. l'abbé Arès d'être venu parmi nous pour le soutien d'une oeuvre si chère à son coeur de prêtre et de patriote. Il remercia également M. Dupeyron des bonnes paroles que ce dernier a bien voulu nous adresser.

Nous avons été heureux d'apprendre que M. l'abbé Van de Velde, ancien curé de Kendal et qui quittera prochainement le Canada pour son pays natal, la glorieuse Belgique, sera ici, le 31 mars pour la prédication d'un tridnum. M. l'abbé Van de Velde est avantageusement connu dans tout l'archidiocèse de Régina comme excellent prédicateur et nous sommes certains que tous se feront un devoir de suivre les exercices de cette courte retraite.

M. le Curé, ainsi que MM. L. Dupeyron, Philéas Auger, Prosper Roy, sont de retour d'un voyage à Régina où ils ont assisté à la Convention des Franco-Canadiens.

—:*:—

ASSINIBOIA, Sask.

Soirée du Patriote.—

Dimanche, le 1er mars, les membres du cercle Montcalm de la paroisse St-Georges d'Assiniboia ont donné une partie de cartes au profit du "Patriote de l'Ouest, notre vaillant organe. Quoique la température fut très peu favorable — ce qui empêcha de venir un très grand nombre des paroissiens d'alentour, surtout de St-Victor, le résultat fut très satisfaisant. Les abonnements nouveaux et anciens ainsi que la soirée ont rapporté la somme de $33.00. Pour notre petit groupe, perdu au milieu d'éléments anglais et autres, nous pouvons nous réjouir de cette "Journée du Patriote".

—Nous étions dignement représentés à Régina, par MM. Arcade Bergeron et Joseph Lachance, à la grande convention de tous les Franco-canadiens de la Province pour la défense incessante et pratique de la langue et de la foi des ancêtres. Les Canadiens-français forment le meilleur ciment de la Confédération, car ils ne sont ni séparatistes, ni annexionnistes et ils assurent la paix individuelle, familliale et sociale en faisant reposer la société sur Dieu, seule base de la civilisation; en dehors de cette base unique, l'humanité retombe dans le chaos, entraînant dans sa chute le bonheur des nations comme des individus et des familles. Il est fortement à désirer que chaque cercle, chaque paroisse, s'assure le concours d'une caisse locale afin de pouvoir, à l'instar du cercle Montcalm d'Assiniboia, être toujours prêt à l'action en faveur de la race.

Nouvelles familles:

Le propriétaire et le gérant de la Cie Cockshut, M. J. Serle;

M. J. Smith, gérant de l'Imperial Lumber Co.;

M. Alfred Geiger, qui a acheté une propriété près de l'église.

Maladie:

M. Alexandre Dutilly, Louis Hamonic, ainsi que Mesdames Guegand et Arcade Bergeron sont malades à l'hôpital de Moose Jaw.

—Nous espérons que notre nouvel hôpital qui doit être dirigé par des RR. Soeurs, se construira bientôt, même les travaux commenceront au printemps.

—Les deux parties de cartes au profit de l'église d'Assiniboia et de Congress ont rapporté la somme de $70.00 durant le mois de février.

—:*:—

DEBDEN, Sask.

Le concours annuel du "Club de Dames" de Debden, pour le championnat de Debden, commencera dimanche, à 2 hrs p.m., le 29 mars. Les parties se joueront dans la même salle que l'an dernier. Tous ceux qui désirent prendre part à ce concours sont priés de donner leurs noms, d'ici le 28 mars, au secrétaire du club, M. O. Demers. Pour autres renseignements s'adresser au secrétaire.

MONTMARTRE, Sask.

Toute la paroisse s'associe profondément au deuil de notre cher curé, M. l'abbé J.-A. Thériault, qui vient de perdre sa vénérable mère décédée samedi soir, à un âge avancé. Madame Thériault était le modèle accompli de la femme chrétienne dont la plus grande joie fut de voir son fils élevé au sacerdoce, il y a plus de vingt-cinq ans. Elle était toujours restée avec lui depuis et l'avait accompagné dans l'Ouest, lorsque M. Thériault vint fonder notre paroisse. Ses funérailles ont eu lieu hier, en présence de toute la paroisse, de plusieurs amis de l'extérieur et d'un nombreux clergé qui ont tenu à donner cette marque de vive sympathie à notre bon curé dans cette douloureuse épreuve.

—Nous regrettons de rapporter la mort de Mme Henri Tricotaux, arrivée à l'hôpital des Soeurs Grises à Régina, le 5 mars. Bien que souffrante depuis longtemps, cette mort a été un coup douloureux pour la famille et ses nombreux amis, car elle était arrivé avec son mari dans le pays depuis 30 ans, et ils s'étaient établis près de Sintatuta d'abord et ensuite à Montmartre. A part son époux, elle laisse deux fils, Edouard et Jules à la maison, et une fille Marguerite, Mme André Ferraton, de Montmartre, auxquels nous présentons nos sympathies les plus sincères. Les funérailles eurent lieu le 7 au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. La chorale a rendu avec succès La Messe des Morts harmonisée, pour la première fois, à cette occasion.

Ont assisté à la convention de l'A.C.F.C. à Régina, le Rév. A. Thériault, MM. E. Cadieux, A. A. Leblanc, Ph. Perron, A. T. Breton, C. Dozois, L. P. Côté, Rév. O. Berger.

—De passage, M. et Mme Chs Gineras de North Battleford avec leurs enfants chez M. Jos. Langelier, au retour d'un voyage dans l'Est.

Rapport de l'école Montmartre pour janvier et février

Les élèves en ordre de mérite qui ont passé avec succès les examens mensuels:

Grade III, Ruth Hudson, Delvida Sauvé, Léo Coupal, Joseph Chartier, Violet Lavoy.

Grade IV jr., André Piolat, Laurette Coupal, Arthur Corriveau, Adèle Duhamel, Annie Keen.

Grade IV Sr., Rosie Heffner, Christopher Frass, Gertrude Lavoy, Rosie Keen.

Grade V, Alice Berg, Laurentia Coupal, Alice Ferraton, Marguerite Boyer, Dorothée Boyer, Léonard Coolican.

Grade VI, Marthe Ecarnot, Maria Corriveau, Antoinette Coupal, Gilles Painchaud.

Grades VII et VIII Jr, Lucienne Faubert, Irène Chartier.

Grades VIII Sr et IX, Glorious Beaudin, Louis Breton, Régis Ferraton, Agnès Ecarnot, René Lavoie, Henri Léveillé.

Examen de février

Grade I Jr., Honoré Ferraton, Lizzie Frass, Emma Lavoie.

Grade I Sr., Frank Polowski, Joseph Beaulieu, Anita Coupal.

Grade II, Mary Polowski, Wilfrid Coupal, Jimmie Cregan.

Grade III, Ludovic Ferraton, Cécile Breton, Léo Coupal, Ruth Hutson, Kathleen Cregan, Delvida Sauvé, Joseph Chartier, Violet Lavoy, Andrienne Hamelin, Emma Hipfner, Gonzague Chartier.

Grade IV Sr., Gertrude Lavoy, Rosie Keen, Christopher Frass, Frank Keen.

Grade IV Jr., Arthur Corriveau, Laurette Coupal, Annie Keen, Edna Werbeski, Matilda Beaulieu, Stanley Coolican, Joseph Hiffner, Adèle Duhamel, Amable Coupal.

GradeV, Marguerite Boyer, Yvette Coupal, Alice Ferraton, Gracie Calder, George Breton, Alice Berg, Léonard Coolican, Laurentia Coupal, Antonio Fournier.

Grade VI, Gilles Painchaud, Maria Corriveau, Louis Fournier, Antoinette Coupal, Marthe Ecarnot.

Grades VII et VIII Jr., Lucienne Faubert, Irène Chartier.

Grades VIII Sr. et IX, Glorious Beaudin, Agnès Ecarnot, Henri Léveillé.

—:*:—

SAINT-LOUIS, Sask.

M. Joseph-Louis Cochet est pieusement décédé à l'hôpital de la Ste-Famille le 14 mars dans sa 42ème année. Enlevé rapidement à l'affection des siens, il montra durant les neuf jours de sa maladie, une résignation pleine d'édification.

Né dans la Sarthe, il arriva à St-Louis avec ses parents il y a 32 ans. Ses qualités de brillant fermier et de catholique convaincu et pratiquant lui ont valu l'estime et l'amitié de tous ceux qui l'ont connu; aussi l'église de St-Louis était presque trop petite pour contenir la foule de parents et d'amis venus de partout pour assister au service et suivre le cortège funèbre. Les porteurs étaient son frère Edouard Cochet, et ses beaux-frères Etienne Doderaie, Joseph Tessier, Félix Branger, J.-B. Branger et Calixte Branger.

La paroisse perd un père de famille modèle, un marguillier dévoué, et le Couvent St-Joseph, où il fait éduquer ses enfants depuis douze ans, un bienfaiteur généreux. Tous, nous offrons à la famille nos sincères condoléances.

Le défunt laisse pour le pleurer son épouse née Augustine Branger; sa mère, Mme Marie Cochet; sa belle-mère, Mme J.-B. Branger; ses cinq enfants, Marie, Joseph, Mélanie, Berchmans, Thérèse, ses deux soeurs, Mesdames E. Doderaie et J. Tessier, son frère Edouard Cochet.

Tous les membres de la famille nous prient de témoigner leur reconnaissance émue à toutes les personnes qui leur ont témoigné leur réconfortante sympathie en cette pénible épreuve.

—:*:—

GRAVELBOURG, Sask.

Les Dames Patronnesses, sous la direction de Mme Hebert, sont déjà à l'oeuvre, préparant une très jolie pièce de théâtre au profit du collège. Chacun trouvera son plaisir dans "Le Petit Duc", opéra-comique en trois actes, paroles de H. Melhac et L. Malévy, musique de Charles Lecocq; en effet, il y a de tous les genres presque, dans cette pièce élégante et gracieuse. Nous espérons que toute la paroisse se fera un agréable devoir d'assister à cette séeance, le 12 avril prochain, dans la salle académique du collège.

—M. l'abbé Van de Velde, ancien curé de Kendal, Sask. a ouvert le carême en prêchant une retraite pour toute la paroisse. L'assistance fut nombreuse et nous aimons à croire que la parole de Dieu n'est tombée ni le long du chemin, ni sur un terrain pierreux.

—M. l'abbé Theunissen, curé de Claybank, était de passage à Gravelbourg par affaire.

—Dimanche soir, les élèves du collège ont répété une séance pour ceux qui n'avaient pu se rendre à la précédente représentation. Le temps n'a pas été tout à fait favorable et cependant, la salle était bien remplie. Le Jardin de l'Enfance partagea les travaux de cette soirée; il a contribué grandement au succès de la séance. MM. Richard, Adolphe, Philippe Beauchesne, Noël Cormier, ont très bien rendu "La vengeance de la mère Michelle".

—:*:—

WILLOW BUNCH, Sask.

La dernière soirée de la St.Jean Baptiste a donné la somme de $49. qu'on a gracieusement transmise au correspondant du *Patriote.* C'est un beau geste, qui mérite d'être cité et imité ailleurs. Certes, on n'a pas besoin d'encouragement pour aimer notre *Patriote;* mais de constater que de légers services sont si généreusement appréciés, fait extrêmement plaisir et le correspondant offre ses sincères remerciements à notre généreuse population.

—M. Siméon Boisvert a acheté les propriétés de Mme Jos. Beausoleil.

—Mme F. Kreish de Régina, en visite chez ses parents et amis.

—M. D. A. Boucher, propriétaire de l'hôtel Willow-Bunch, tiendra, désormais, lui-même cette importante maison; les nombreux clients y retrouveront l'excellent service auquel les avait habitués le regretté M. Boucher.

—Mme A. Pelland a ouvert sur la rue Principale un magasin de modes: chapeaux, couture, pressage, nettoyage, faits avec soin, à un prix raisonnable. Une visite est sollicitée.

M. J. S. Duperrault a loué la terre de M. Isaure Lapointe.

—Dimanche, communion générale des membres de la Ligue du Sacré-Coeur. L'église était remplie et c'était un beau et édifiant spectacle que de voir tous les Ligueurs, revêtus de leurs insignes, et profondément recueillis, s'approcher, dans un bel ordre, de la Table Sainte, au chant des cantiques, puissamment exécutés par notre chorale. Le sermon de circonstance, ainsi que celui de la grand'messe fut donné avec une touchante éloquence par M. l'abbé Cruveiller, de Weyburn venu spécialement pour présider cette inoubliable fête qui dut grandement réjouir le Divin Coeur.

—Nous fûmes heureux d'applaudir les artistes amateurs de Verwood, dans un brillant concert, organisé au profit de leur école séparée. En dépit de la tempête, on fit salle comble.

—Une retraite paroissiale nous permettant de faire notre jubilé, aura lieu au cours de la Semaine Sainte.

—M. le Curé Lemieux partira le 13 avril pour le pèlerinage de Rome et visitera aussi les Lieux Saints. Nos prières et nos voeux l'accompagnent.

—M. Ernest Desrosiers nous revient d'un voyage aux Etats-Unis, accompagné de Mme Desrosiers et de ses enfants.

—M. A. Balthazar a fait encan.

—M. A. Nadeau est déménagé sur la rue Principale, en face du bureau de télégraphe.

—Mme A. Pelland tiendra désormais son magasin de modes chez Mme T. W. Bennett.

—Après avoir célébré joyeusement le Carnaval, on fête aujourd'hui, la mi-carême. Joli programme, amusement divers.

On parle de plus en plus fort de chemin de fer à Willow-Bunch, signe avant-coureur et infaillible de prochaines élections. Mais serions-nous assez naïfs pour y croire encore, après avoir été bernés maintes et maintes fois depuis quelques 15 ans. Merci bien! on en a assez des belles promesses! Des actes s'il vous plait.

—:*:—

BELLEVUE, Sask.

Ecoles — Nos deux écoles sont maintenant en opération. L'école Bellevue, sous la direction de M. M. Rompré, est ouverte depuis le 16 février. L'école Gaudet, sous la direction de Mlle G. Théorêt, arrivée de St-Brieux assez récemment, a ouvert ses portes le 9 mars.

Baptêmes: — M. et Mme Oscar Leblanc, un fils baptisé le 8 février sous les noms de Charles Ernest. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Pilon.

M. et Mme Walter Houle, un fils baptisé le 10 février, sous les noms de Joseph Ovide. Parrain, M. Hermas Théorêt; Marraine, Mlle Aimée Houle.

—:*:—

PRUD'HOMME, Sask.

Le 15 mars, une soirée était organisée pour fêter la mi-carême. La soirée s'est ouverte par le défilé des dames costumées, des prix devaient être donnés aux deux plus belles toilettes. Les juges de ce concours improvisé étaient MM. L. Lalande, gérant de la Banque Canadienne Nationale, M. J. De Lagassé, d'Aberdeen et M. H. Désilets. Les demoiselles lauréates: Mlle Léontine Badoux, "Abeille" et Mlle Juliette Fontaine, "Papillon", furent chaleureusement applaudies. Les autres dames dont nous avons pu nous fournir les noms étaient: Mme J.-E. Dessert, "marguerite"; Mlle M. Badoux, "Mlle 1830"; Mme Painchaud, "Le Canada"; Mme H. Badoux, "le rosier en fleurs"; Mme E. Préfontaine, "Papillon"; Mme H. Lafrenière, "tea girl"; Mlle L. Lafrenière, "jeune servante"; Mme Ls Préfontaine, "abeille"; Mme J. Venderback, "vendeuse de fleurs"; Mme P. Benjamin, "Le feu"; Mme O. Lavoie, "Le Canada"; Mme L. Lalande, "marguerite"; Mlles G. Gilliard, "casse-tete"; I. Grimard, "infirmière de la Croix Rouge"; B. Masson, "paon": M.-L. Normand, "pierrette"; A. Normand, "fille du vieux temps"; J. Badoux, "rose"; A. Masson, "dame de coeur"; M. Poilièvre, "bergère Watteau"; G. Badoux, "arc en ciel"; M. Normand, "pierrette"; S. Lafrenière, "pompon"; E. Painchaud, "early victoriam"; Miss Bruning, "paon"; L. Marcotte, "petite servante"; B. Baril, "polichinelle"; Mme T. Baril, "le Canada". Pendant la soirée il y eut pêche et partie de jeux variés. Tous s'amusèrent avec entrain.

Un bon lunch nous fut servi par les dames du comité puis on donna les prix.

Prix des costumes: Mlle L. Badoux, un cabaret: Mlle J. Fontaine, une boite de chocolat. Prix des jeux: Mle B. Baril, une garniture de bureau: M. V. Grimard, deux brosses militaires. Consolation, G. Fontaine, Statuette.

—:*:—

LES NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

LONDRES.— L'état de santé du maréchal French inspire des craintes sérieuses. Il vient de subir une très grave opération.

TOKIO, Japon.— Les plans sont maintenant tout prêts, pour le futur Métropolitain (ou tramway souterrain) de Tokio, la capitale du Japon. Ce "souter", d'un développement de 50 milles de voies ferrées électriques, coûtera $100,000,000 et devra être achevé d'ici quinze ans.

PEKIN.— Le Dr Sun Yat, premier président de la République de Chine, vient de mourir à l'âge de 63 ans.

BRAMPTON, Ont.—Une crue subite des eaux dûe à la débacle sur la rivière Etibicoke a inondé la ville. Il y a trois pieds d'eau sur la rue principale.

TORONTO. — Pour la première fois, Montréal, Ottawa et Toronto s'entendent au sujet de l'avance de l'heure en été. Ces trois villes ont décidé d'avancer leurs horloges dimanche matin, le 3 mai.

TORONTO.—Selon un projet de loi qui vient d'être déposé à la législature, les médecins ne pourront plus donner que 30 prescriptions par mois au lieu de 50. La bière de 4.4 pour cent pourra être vendue à des tables pour être consommée sur place dans les hôtels autorisés.

TORONTO.— Les magasins Simpson viennent de changer de directeurs. D'après leur nouvelle charte ils portent maintenant le nom de Simpson's Limited. Sir Joseph Flavelle demeure le président du bureau de direction.

WASHINGTON. — Jacob Gould Schurman, actuellement ambassadeur des Etats-Unis en Chine, a été nommé à l'ambassade de Berlin par le président Coolidge.

$25.00 pour 10 sous

Un Bon Moyen d'Aider Votre "JOURNAL"

Don de M. l'Abbé Contant, curé de Maisonneuve, Montréal.

Le coupon ci-dessous vous donne droit à une chance de gagner cet abonnement à vie. Autant de coupons autant de chances. Si vous voulez envoyer plus de 10 sous nous remplirons les coupons ici même.

Le tirage aura lieu vers le 1er mai 1925

TIRAGE D'UN ABONNEMENT A VIE

Nom....................

Adresse....................

Inclus..........

Municipalité Rurale de Russia, No. 490

DES SOUMISSIONS seront reçues jusqu'au 31 mars pour le poste d'inspecteur des mauvaises herbes de la Municipalité Rurale de Russia, No. 490. Mentionner expérience antérieure en faisant application. Adresser toute correspondance à E. D. Potter, Sec.-Trés. Municipalité Rurale de Russia No. 490, Prince-Albert, Sask.

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR

J.-H. PRUD'HOMME

Evêque de Prince-Albert et Saskatoon, conjointement avec S. E. le Cardinal Bégin, Doyen des Cardinaux d'Amérique, qui accompagnera personnellement, sera le DIRECTEUR SPIRITUEL des Catholiques des Provinces de l'Ouest qui prendront part au

PELERINAGE NATIONAL DE L'ANNEE SAINTE

A ROME pour

la Semaine Canadienne de l'Année Sainte;
la Canonisation de nouveaux Saints;
la célébration grandiose de la Pentecôte;
la Visite des Basiliques, Catacombes;
Vatican et l'Audience privée du Pape;
l'Exposition des Missions Etrangères.

DEPART DE MONTREAL ET QUEBEC

Mardi, le 5 mai 1925, à bord du "MINNEDOSA" du Canadien Pacifique, exclusivement nolisé pour les pèlerins.

Toutes dépenses comprises $495.00 et plus suivant itinétraires choisis pour visiter les pays d'Europe: France, Italie, Suisse, Allemagne, Belgique, Angleterre et Irlande.

Damandez la brochure gratuite et ne tardez plus vos réservations.

ORGANISATEURS ET DIRECTEURS

LES VOYAGES HONE

seule Agence Canadienne et Catholique reconnue par Bref de Sa Sainteté Pie XI comme Agence Pontificale.

95, rue St-Jacques — Hôtel Windsor — MONTREAL

12, rue Du Fort, Québec — 39, rue Adélaide-Est, Toronto

ou encore aux

MM. les Curés, les Agents du Canadien Pacifique, et tous les agents de chemins de fer et de bateaux du Canada et des Etats-Unis.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

Ste-Colette, Ralville, Souris Valley, Sask.

Malgré l'éloignement et la difficulté des communications, sans parler de la lenteur des trains — nous avons eu la visite du propagandiste du "Patriote", M. l'abbé Arès.

Dimanche le 1er mars il se rendait à Ste-Colette, le lundi 2, à Souris Valley et le mardi était réservé pour Radville.

Une température inclémente, un manque de préparation à sa visite, dû à l'absence forcée et prolongée de notre curé, ont été cause que le succès n'a pas répondu entièrement à nos espérances. Mais la semence a été jetée et elle produira ses fruits qui, tout en étant tardifs, n'en seront pas moins appréciables, nous l'espérons.

Dans chacune des trois missions, une râfle, une séance ou une partie de cartes s'organisent au profit du "Patriote" et la visite de M. l'abbé Arès, outre l'inscription d'un certain nombre de nouveaux abonnés et la promesse d'une "Journée du Patriote" aura pour résultat immédiat de nous avoir fait toucher du doigt la nécessité pour nous, catholiques franco-canadiens, du bon journal dans nos familles et du "Patriote" en particulier.

Un peu plus de la moitié de nos familles de langue française vont recevoir la visite hebdomadaire de notre organe de Prince-Albert et M. le curé se propose de faire pression sur les autres familles pour que le nombre des abonnés soit encore augmenté.

Merci à M. l'abbé Arès de sa visite, de ses bonnes paroles, de son beau travail. Il nous a quittés non pas cousu d'or, ni peut-être aussi content que dans d'autres paroisses, mais il sait que le dernier mot n'est pas dit et que prochainement il aura des preuves palpables que son court séjour parmi nous, nous a fait grand plaisir.

CUT KNIFE, Sask.

A la salle du presbytère, le 15 février, les paroissiens de Cut Knife s'assemblèrent pour souhaiter la bienvenue à leur nouveau curé, le R. P. L. Pilon, O.M.I.

M. J.-O. Forest, V.P., en quelques mots souhaita la plus cordiale bienvenue au R. P. Pilon: "Vous serez notre père bien-aimé, nous serons des enfants obéissants et respectueux. Nous vous souhaitons de longs et heureux jours au milieu de nous.

M. le curé remercia en termes délicats: "Il sera le père de tous, se réjouissant avec ceux qui sont dans la joie, pleurant avec ceux qui souffrent....

Tous les genres de misères trouveront en lui un coeur qui saura les comprendre, les secourir...

Il se dévouera pour toutes les oeuvres paroissiales, particulièrement à l'érection d'une école catholique qui s'impose.

Les petits enfants, les vieillards, les malades seront l'objet de sa plus tendre sollicitude...

Les Dames de l'Autel avaient aussi organisé une partie de cartes pour cette soirée qui fut suivie d'un magnifique goûter, sous la présidence du R. P. Pilon, curé.

Les Dames et les Demoiselles de la paroisse méritent des félicitations pour leur dévouement en ces circonstances et elles ont servi les tables avec une grâce exquise. Tous garderont un souvenir impérissable de cette mémorable soirée où un lien d'affection fut tissé entre le père et ses enfants pour ne jamais se rompre. La divine Providence veillant sur la destinée de Cut Knife leur a donné dans la personne du R. P. L. Pilon un curé digne des missionnaires qui ont présidé à sa fondation. Puisse-t-il vivre longtemps au milieu de nous!

BONNE MADONE, Sask.

Colonisation. — Avec nos évêques, il faut s'efforcer de développer nos centres catholiques. Est-ce que l'on fait ici tout son possible à ce sujet? Parmi les moyens pratiques il y a celui de faire connaître à qui de droit, quelles sont les terres à vendre et à faire prendre par des catholiques. Peut-être que tous nos efforts n'auront pas tous les succès désirés; mais enfin si l'on avait quelques nouveaux colons, bons catholiques et bons fermiers, nous n'aurions pas perdu notre temps, loin de là. Voyons ce qui se passe à côté de nous! Quels efforts font nos ennemis pour essayer à nous empêcher de nous développer! pour vouloir tout diriger! Et nous, en notre propre pays, nous ne donnerions pas la préférence aux nôtres en leur faisant connaître nos bonnes terres? Faisons connaître ces terres à vendre, et qui souvent, sont bien plus avantageuses que celles de beaucoup de colons du Bas-Canada. N'ayons pas peur des formalités à prendre. Il y va de l'intérêt, de la sécurité, et du vendeur et de l'acheteur.

Langue française — Un avantage sérieux qui résulterait de cette colonisation, c'est que le français serait plus conservé et mieux enseigné, ce qui ne serait pas un mal. Notre vaillant journal, *Le Patriote*, est toujours là pour nous encourager dans nos centres catholiques et français: mais savons-nous toujours le seconder ? Profitons des exemples de courage et de vaillance qu'il nous donne pour aller de l'avant. Ce n'est que par une lutte sage et persévérante que nous arriverons, non seulement à conserver notre langue, mais à la développer en augmentant nos familles canadiennes-françaises.

Parties de cartes. — Monsieur Rémi Vey donnait, dimanche dernier, une partie de cartes au profit de l'église. Plusieurs paroissiens se rendirent à son aimable invitation; et le succès fut complet. Le printemps arrive, et avec lui, la fin des soirées de cartes, à cause des mauvais chemins. Aussi en profite-t-on pour ne pas perdre les dernières parties.

St-Maurice de Bellegarde

Le dimanche 8 mars au soir, la séance depuis longtemps attendue, a été donnée au couvent par les enfants de notre école paroissiale. La salle des fêtes était remplie et au-delà par une foule toujours avide de ces spectacles qui réjouissent l'âme en même temps qu'ils font du bien au coeur. Tous les différents morceaux du programme furent rendus à la satisfaction de tous; et les applaudissements répétés montrèrent une fois de plus que notre population sait apprécier les efforts de nos bonnes religieuses pour l'éducation de nos enfants. Il n'est guère possible de nommer tous nos artistes, mais comme le dit M. le curé, à la fin de la soirée, tous s'étaient tellement bien acquittés de leurs rôles que, plus tard, on n'aura que l'embarras du choix pour nos séances paroissiales.

Le jeudi 26, les dames et demoiselles vont nous donner une séance, et le bruit court qu'elle sera au moins aussi intéressante que celle donnée le 18 février par nos jeunes gens, et ce n'est pas peu dire.

Baptême: Le 15 mars, a été baptisée Anne Marie Gislaine Albine George, née le 12 d'Alphonse George et de Léopoldine Rolin. Parrain, Edouard George: Marraine, Léda George, née Dubois.

Des gens attrapés, c'étaient les gens de St-Maurice l'autre jour, en ouvrant "Le Patriote". Pensez donc! pas un mot de leur fameuse séance du 18 février. Ils tournaient et retournaient les pages, se frottaient les yeux, se demandaient s'ils avaient la berlue. C'était à ne pas y croire. Pourtant, le correspondant avait fait son devoir et avait envoyé son compte-rendu à temps. Mais voilà! le journal n'a que huit pages et elles sont vite remplies: les premiers arrivés passent les premiers. Seulement, la semaine suivante on s'est rattrapé. L'article attendu était là: on se passait le journal de mains en mains, d'une maison à l'autre, et nos gens étaient contents.

Pour aujourd'hui, rien de particulier, mais des extraits de "La Gazette de St-Maurice", journal imprimé sans encre ni papier, à l'Imprimerie des Quatre Courants d'air; Rédacteur en chef: M. Toutlemonde.

On dit: que MM. Ovila Poirier et Cie ont acheté cinq carreaux de terre de M. Mc Greevey, trois milles à l'Est de l'église;

Que MM. Edouard Paulhus et fils ont acheté une section de M. A. Gervais;

Que les dames et jeunes filles de la paroisse travaillent fort à la préparation d'une séance qu'elles veulent aussi magnifique que celle des jeunes gens, peut-être plus. Qui vivra verra;

Que Juliette Tinant, pensionnaire du couvent, petite fille de M. Nicolas Martin, est allée chez son père, Léon Tinant, à Vanguard;

Que Clément Chacun, de Pipestone est rentré au Couvent comme pensionnaire;

Que la fanfare a recruté un nouveau membre, en la personne de Jean Georges, qui a choisi pour instrument la clarinette;

Que les chanteurs et chanteuses enthousiastes du chant grégorien le chant officiel de l'Eglise, commencent à sentir et à faire sentir le vrai rythme de ce chant si beau si artistique et si pieux, surtout maintenant qu'ils ont en mains des paroissiens romains avec notations en musique moderne;

Que la séance du couvent sera des plus intéressantes et des mieux réussies;

Que le printemps va être six semaines plus tôt que d'habitude. (Il a besoin de se hâter, car chaque jour, il gèle encore à zéro, et la terre est de nouveau toute blanche.)

Que les lièvres sont encore tout blancs et les rats à bourse dans leurs trous. (Est-ce que ce signe n'est pas en contradiction avec celui des Indiens: les chevreuils jetant leurs cornes?);

Que Vital Tinant aurait vu déjà des oiseaux de printemps, Vital Magotiaux aussi. Donc, si Vital Raymond en a vu également, comme ils seront trois à rendre témoignage, il faudra bien que le printemps arrive;

Que M. le curé a ouvert une souscription pour l'achat d'un beau calice doré et d'un grand tapis d'église; et que la souscription va bon train. (Comme c'est une affaire paroissiale; avis aux amateurs qui ne veulent pas le manquer, ce train.)

Que M. le curé a été aux Quarante-Heures à Wolseley, les 10, 11 et 12 de ce mois.

DEMANDES

On demande de nouveaux souscripteurs pour le tapis, afin qu'on puisse l'avoir pour Pâques.

On demande des jeunes gens de bonne volonté, avec des dispositions musicales, pour faire partie de la fanfare.

On demande de bonnes voix pour augmenter le volume de celles déjà dévouées, mais encore en petit nombre, qui chantent à la tribune.

On demande une vache fraîche vêlée, jeune, douce, ne sautant pas les clôtures délabrées, et donnant beaucoup de lait. Toutes les qualités, quoi! Mais, pour cela, ne vous adressez pas au correspondant: adressez-vous à M. le curé, c'est lui qui le lui a dit.)

On demande un correspondant moins bavard. Présent! Car je m'arrête.... ça vous la coupe, ça, hein, mon vieux.

ST-VICTOR, Sask.

M. Henri Bissonnette secrétaire et M. Josaphat Coutu membre de la commission scolaire de Maisonneuve ont été les membres nommés qui ont assisté à la convention des commissaires d'écoles à Régina.

M. Alphonse Beauvilliers et M. Ligaori Pépin, professeur à l'école St-Victor, ainsi que M. le curé ont assisté à la convention qui s'est tenue à Régina le 11 et 12 mars.

A la dernière assemblée des Chevaliers de Colomb tenue le 3 mars, M. Amédée Nadeau, grand Chevalier, et M. Tessier, du Conseil de Willow-Bunch ont assisté à notre assemblée. Il fut décidé de donner une soirée dramatique et musicale et une vente de paniers, le jour de Pâques au profit de l'église. M. Alphonse Beauvillier, président du club, a nommé un comité chargé de préparer cette soirée. Ce sont MM. Jean-Louis Deshaye, Josaphat Coutu, Henri Bissonnette, Eugène Lalonde et Willie Landry.

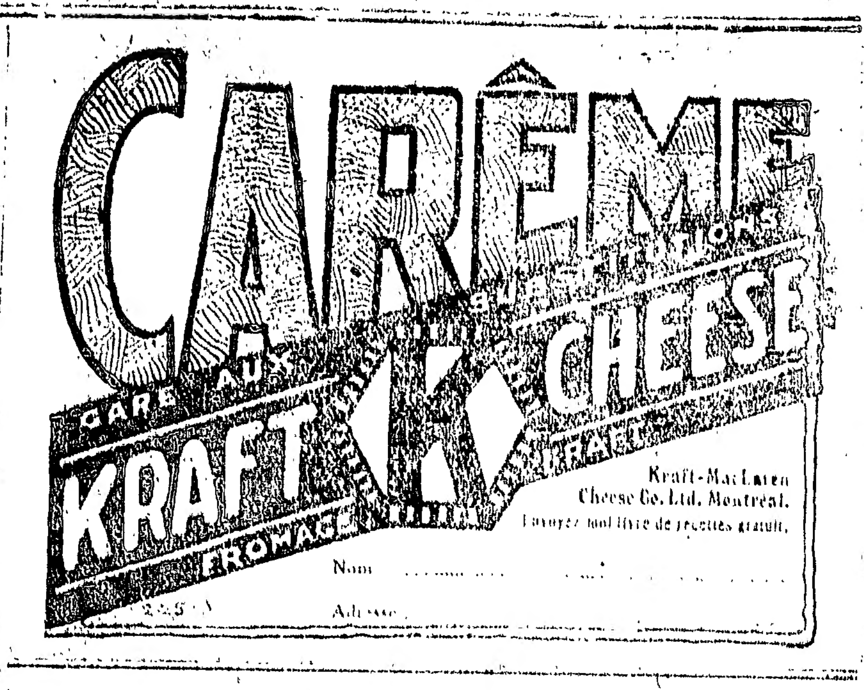
HOEY, Sask.

Messieurs J. A. Motut, L. Mareschal, Fortunat Tessier et Wilfrid Gareau sont allés à Régina à l'occasion de la convention de l'A.C.F.C. Nos félicitations à M. Motut qui a été élu directeur de l'Association des Commissaires d'école. M. W. A. Boucher est allé à Prince-Albert et à Saskatoon par affaire. M. Alfred Roberge est de retour de Winnipeg où il passe l'hiver. M. J. Irwin, surintendant du chemin de fer National du Canada pour cette division est passé ici récemment. M. A. Gervais nous a quittés pour Montréal où il a l'intention de demeurer. M. Herman de High River, Alta., a disposé d'un char de [illegible] la semaine dernière.

LES NOUVELLES EN QUELQUES LIGNES

PARIS. — Moszkowski, fameux pianiste et compositeur, est mort ici à sa résidence. Il naquit à Breslau, Allemagne, le 23 août 1854.

WINNIPEG. — Une épidémie de grippe a fait plusieurs victimes parmi les indiens de la région de Norway House.



Sr. Thérèse de l'Enfant-Jésus

HISTOIRE D'UNE AME ECRITE PAR ELLE-MEME

1873 - 1897

— 8 —

Cependant le bon Dieu m'a donné un coeur si fidèle, que, lorsqu'il a aimé, il aime toujours; aussi je continue de prier pour cette compagne et je l'aime encore.

En voyant plusieurs élèves s'attacher particulièrement à l'une des maîtresses, je voulus les imiter, mais ne pus y réussir. O heureuse impuissance qu'elle m'a évité de grands maux! Combien je remercie le Seigneur de ne m'avoir fait trouver qu'amertume dans les amitiés de la terre! Avec un coeur comme le mien, je me serais laissé prendre et couper les ailes; alors comment aurais-je pu **"voler et me reposer"**? Comment un coeur livré à l'affection humaine peut-il s'unir intimement à Dieu? Je sens que cela n'est pas possible. J'ai vu tant d'âmes, séduites par cette fausse lumière, s'y précipiter comme de pauvres papillons et se brûler les ailes, puis revenir blessées vers Jésus, le feu divin qui brûle sans consumer!

Ah! je le sais, Notre-Seigneur me connaissait trop faible pour m'exposer à la tentation; sans doute, je me serais entièrement brûlée à la trompeuse lumière des créatures: mais elle n'a pas brillé à mes yeux. Là, où des âmes fortes rencontrent la joie et s'en détachent par fidélité, je n'ai rencontré qu'affliction. Où est donc mon mérite de ne m'être pas livrée à ces attaches fragiles, puisque je n'en fus préservée que par un doux effet de la miséricorde de Dieu? Sans lui, je le reconnais, j'aurais pu tomber aussi bas que sainte Madeleine; et la profonde parole du divin Maître à Simon le pharisien retentit dans mon âme avec une grande douceur. Oui, je le sais, **"celui à qui on remet moins, aime moins."** Mais je sais aussi que Jésus m'a plus remis qu'à sainte Madeleine. Ah! que je voudrais pouvoir exprimer ce que je sens! Voici du moins un exemple qui traduira un peu ma pensée:

Je suppose que le fils d'un habile docteur rencontre sur son chemin une pierre qui le fasse tomber et lui casse un membre. Son père vient promptement, le relève avec amour, soigne ses blessures, employant à cet effet toutes les ressources de l'art; et bientôt son fils, complètement guéri, lui témoigne sa reconnaissance. Sans doute, cet enfant a bien raison d'aimer un si bon père; mais voici une autre supposition:

Le père, ayant appris qu'il se trouve sur le chemin de son fils une pierre dangereuse, prend les devants et la retire sans être vu de personne. Certainement ce fils, objet de sa prévoyante tendresse, ne sachant pas le malheur dont il est préservé par la main paternelle, ne lui témoignera aucune reconnaissance, et l'aimera moins que s'il l'eût guéri d'une blessure mortelle. Mais, s'il vient à tout connaître, ne l'aimera-t-il pas davantage ? Eh bien, c'est moi qui suis cet enfant, objet de l'amour prévoyant d'un Père **"qui n'a pas envoyé son Verbe pour racheter les justes, mais les pécheurs."** Il veut que je l'aime, parce qu'il m'a remis, non pas beaucoup, mais tout. Sans attendre que je l'aime beaucoup, comme sainte Madeleine, il m'a fait savoir comment il m'avait aimée d'un amour d'ineffable prévoyance, afin que maintenant **je l'aime à la folie.**

J'ai entendu dire bien des fois, pendant les retraites et ailleurs, qu'il ne s'était pas rencontré une âme pure aimant plus qu'une âme repentante. Ah! que je voudrais faire mentir cette parole!

Mais je suis bien loin de mon sujet, je ne sais plus trop où le reprendre....

Ce fut pendant ma retraite de seconde communion que je me vis assaillie par la terrible maladie des scrupules. Il faut avoir passé par ce mystère pour le bien comprendre. Dire ce que j'ai souffert pendant près de deux ans me serait impossible! Toutes mes pensées et mes actions les plus simples me devenaient un sujet de trouble et d'angoisse. Je n'avais de repos qu'après avoir tout confié à Marie, ce qui me coûtait beaucoup; car je me croyais obligée de lui dire absolument toutes mes pensées les plus extravagantes. Aussitôt mon fardeau déposé, je goûtais un instant de paix; mais cette paix passait comme un éclair, et mon martyre recommençait! Mon Dieu, quels actes de patience n'ai-je pas fait faire à ma soeur chérie!

Cette année-là, pendant les vacances, nous allâmes passer quinze jours au bord de la mer. Ma tante, toujours si bonne, si maternelle pour ses petites filles des Buissonnets, leur procura tous les plaisirs imaginables: promenades à âne, pêche à l'équille, etc. Elle nous gâtait même pour notre toilette. Je me souviens qu'un jour elle me donna des rubans bleu ciel. J'étais encore si enfant, malgré mes douze ans et demi, que j'éprouvai de la joie en nouant mes cheveux avec ces jolis rubans. J'en eus tant de scrupule ensuite que je me confessai, à Trouville même, de ce plaisir enfantin qui me semblait être un péché.

Là, je fis une expérience très profitable:

Ma cousine Marie avait bien souvent la migraine; et ma tante en ces occasions la câlinait, lui prodiguait les noms les plus tendres, sans obtenir jamais autre chose que des larmes, avec l'invariable plainte: "J'ai mal à la tête!" Moi, qui presque chaque jour avais aussi mal à la tête et ne m'en plaignais pas, je voulus un beau soir imiter Marie. Je me mis donc en devoir de larmoyer sur un fauteuil, dans un coin du salon. Bientôt ma grande cousine Jeanne que j'aimais beaucoup s'empressa autour de moi; ma tante vint aussi et me demanda quelle était la cause de mes larmes. Je répondis comme Marie: "J'ai mal à la tête!"

Il paraît que cela ne m'allait pas de me plaindre: jamais je ne pus faire croire que ce mal de tête me fit pleurer. Au lieu de me caresser, ainsi qu'elle le faisait d'habitude, ma tante me parla comme à une grande personne. Jeanne me reprocha même, bien doucement, mais avec un accent de peine, de manquer de confiance et de simplicité envers ma tante, ne lui disant pas la vraie cause de mes larmes, qu'elle pensait être un gros scrupule.

Finalement, j'en fus quitte pour mes frais, bien résolue à ne plus imiter les autres, et je compris la **fable de l'âne et du petit chien.** J'étais l'âne qui, témoin des caresses prodiguées au petit chien, avait mis son lourd sabot sur la table pour recevoir aussi sa part de baisers. Si je ne fus pas renvoyée à coups de bâton, comme le pauvre animal, je n'en reçus pas moins pourtant la monnaie de ma pièce, et cette monnaie me guérit pour toujours du désir d'attirer l'attention.

Je reviens à ma grande épreuve des scrupules. Elle finit par me rendre malade, et l'on fut obligé de me faire sortir de pension dès l'âge de treize ans. Pour terminer mon éducation, papa me conduisait, plusieurs fois la semaine, chez une respectable dame de laquelle je recevais d'excellentes leçons. Ces leçons avaient le double avantage de m'instruire et de m'approcher du monde.

Dans cette chambre meublée à l'antique, entourée de livres et de cahiers, j'assistais souvent à de nombreuses visites. La mère de mon institutrice faisait, autant que possible, les frais de la conversation; cependant, ces jours-là, je n'apprenais pas grand'chose. Le nez dans mon livre, j'entendais tout, même ce qu'il eût mieux valu pour moi ne pas entendre. Une dame disait que j'avais de beaux cheveux, une autre en sortant demandait quelle était cette jeune fille si jolie. Et ces paroles, d'autant plus flatteuses qu'on ne les prononçait pas devant moi, me laissaient une impression de plaisir qui me montrait clairement combien j'étais remplie d'amour-propre.

Que j'ai compassion des âmes qui se perdent! Il est si facile de s'égarer dans les sentiers fleuris du monde! Sans doute, pour une âme un peu élevée, la douceur qu'il offre est mélangée d'amertume, et le vide immense des désirs ne saurait être rempli par des louanges d'un instant; mais, je le répète, si mon coeur n'avait pas été élevé vers Dieu dès son premier éveil, si le monde m'avait souri dès mon entrée dans la vie, que serais-je devenue? O ma Mère bien aimée, avec quelle reconnaissance je chante les miséricordes du Seigneur! Suivant une parole de la Sagesse, ne m'a-t-il pas **"retirée du monde avant que mon esprit ne fût corrompu par sa malice, et que les apparences trompeuses n'eussent séduit mon âme"?**

En attendant, je résolus de me consacrer tout particulièrement à la très sainte Vierge, en sollicitant mon admission parmi les Enfants de Marie; pour cela, je dus rentrer deux fois par semaine au couvent, ce qui me coûta un peu, je l'avoue, à cause de ma grande timidité. J'aimais beaucoup, sans doute, mes bonnes maîtresses, et je leur garderai toujours une vive reconnaissance; mais, je l'ai déjà dit, je n'avais pas, comme les autres anciennes élèves, une maîtresse particulièrement amie, avec laquelle il m'eût été possible de passer plusieurs heures. Alors je travaillais en silence jusqu'à la fin de la leçon d'ouvrage; et, personne ne faisait attention à moi, je montais ensuite à la tribune de la chapelle jusqu'à l'heure où papa venait me chercher.

Je trouvais à cette visite silencieuse ma seule consolation. Jésus n'était-il pas mon unique Ami? Je ne savais parler qu'à lui seul; les conversations avec les créatures, même les conversations pieuses, me fatiguaient l'âme. Il est vrai dans ces délassements, j'avais bien quelques moments de tristesse et je me rappelle que, souvent alors, je répétais avec consolation cette ligne d'une belle poésie que nous récitait notre bon père:

> La terre est ton navire et
> non pas ta demeure.

Toute petite, ces paroles me rendaient le courage. Maintenant encore, malgré les années qui font disparaître tant d'impressions de piété enfantine, l'image du navire charme toujours mon âme et lui aide à supporter l'exil. La Sagesse aussi ne dit-elle pas que **"La vie est comme le vaisseau qui fend les flots agités et ne laisse après lui aucune trace de son passage rapide."**

Quand je pense à ces choses, mon regard se plonge dans l'infini; il me semble toucher déjà le rivage éternel! Il me semble recevoir les embrassements de Jésus... Je crois voir la Vierge Marie venant à ma rencontre avec papa, maman, les quatre petits anges, mes frères et soeurs! Je crois jouir enfin, pour toujours, de la vraie, de l'éternelle vie de famille!

Mais avant de me voir assise au foyer paternel des cieux, je devais souffrir encore bien des séparations sur la terre. L'année où je fus reçue enfant de la sainte Vierge, elle me ravit ma chère Marie, l'unique soutien de mon âme. Depuis le départ de Pauline, elle restait seul oracle, et je l'aimais tant que je ne pouvais vivre sans sa douce compagnie.

Aussitôt que j'appris sa détermination, je résolus de ne plus prendre aucun plaisir ici-bas; je ne puis dire combien de larmes je versai! D'ailleurs, c'était mon habitude en ce temps-là: je pleurais non seulement dans les grandes occasions, mais dans les moindres. En voici quelques exemples:

J'avais un grand désir de pratiquer la vertu, toutefois je m'y prenais d'une singulière façon: je n'étais pas habituée à me servir; Céline faisait notre chambre, et moi je ne m'occupais d'aucun travail de ménage. Il m'arrivait quelquefois, pour faire plaisir au bon Dieu, de faire le lit, ou bien le soir d'aller, en l'absence de Céline, rentrer ses boutures et ses pots de fleurs. Comme je l'ai dit, c'était pour le bon **Dieu tout seul** que je faisais ces choses; ainsi, je n'aurais pas dû attendre de merci des créatures. Hélas! il en était tout autrement; si Céline avait le malheur de ne pas paraître heureuse et surprise de mes petits services, je n'étais pas contente et le lui prouvais par mes larmes.

S'il m'arrivait de causer involontairement de la peine à quelqu'un, au lieu d'en prendre le dessus, je me désolais à m'en rendre malade, ce qui augmentait ma faute plutôt que de la réparer; et, lorsque je commençais à me consoler de la faute elle-même, je pleurais d'avoir pleuré.

Je me faisais vraiment des peines de tout! C'est le contraire maintenant; le bon Dieu me fait grâce de n'être abattue par aucune chose passagère. Quand je me souviens d'autrefois, mon âme déborde de reconnaissance; par suite des faveurs que j'ai reçues du ciel, il s'est fait en moi un tel changement que je ne suis pas reconnaissable.

Lorsque Marie entra au Carmel, ne pouvant plus lui confier mes tourments, je me tournai du côté des cieux. Je m'adressai aux quatre petits anges qui m'avaient précédée là-haut, pensant que ces âmes innocentes, n'ayant jamais connu le trouble de la crainte, devaient avoir pitié de leur pauvre petite soeur qui souffrait sur la terre. Je leur parlai avec une simplicité d'enfant, leur faisant remarquer qu'étant la dernière de la famille, j'avais toujours été la plus aimée, la plus comblée de tendresses, de la part de mes parents et de mes soeurs; que, s'ils étaient restés sur la terre, ils m'eussent donné sans doute les mêmes preuves d'affection. Leur entrée au ciel ne me paraissait pas être pour eux une raison de m'oublier, au contraire, se trouvant à même de puiser dans les trésors divins, ils devaient y prendre pour moi la paix, et me montrer ainsi que là-haut on sait encore aimer.

La réponse ne se fit pas attendre; bientôt la paix vint inonder mon âme de ses flots délicieux. J'étais donc aimée, non seulement sur la terre, mais aussi dans le ciel! Depuis ce moment, ma dévotion grandit pour mes petits frères et soeurs du paradis; j'aimais à m'entretenir avec eux, à leur parler des tristesses de l'exil et de mon désir d'aller bientôt les rejoindre dans l'éternelle patrie.

CHAPITRE V

...La grâce de Noël. Zèle des âmes. Première conquête.— Douce intimité avec sa soeur Céline.—Elle obtient de son père la permission d'entrer au Carmel à quinze ans.— Refus du Supérieur. Elle en réfère à S. G. Mgr Hugonin, évêque de Bayeux.

Si le ciel me comblait de grâces, j'étais loin de les mériter. J'avais constamment un vif désir de pratiquer la vertu; mais quelles imperfections se mêlaient à mes actes! Mon extrême sensibilité me rendait vraiment insupportable; tous les raisonnements étaient inutiles, je ne pouvais me corriger de ce vilain défaut.

Comment donc osais-je espérer mon entrée prochaine au Carmel ? Un petit miracle était nécessaire pour me faire grandir en un moment; et, ce miracle tant désiré, le bon Dieu le fit au jour inoubliable du 25 décembre 1886. En cette fête de Noël, en cette nuit bénite, Jésus, le doux Enfant d'une heure, changea la nuit de mon âme en torrents de lumière. En se rendant faible et petit pour mon amour, il me rendit forte et courageuse; il me revêtit de ses armes, et depuis je marchai de victoire en victoire, commençant pour ainsi dire une course de géant. La source de mes larmes fut tarie et ne s'ouvrit plus que rarement et difficilement.

Je vous dirai maintenant, ma Mère, en quelle circonstance je reçus cette grâce inestimable de ma complète conversion:

En arrivant aux Buissonnets, après la Messe de minuit, je savais trouver dans la cheminée, comme aux jours de ma petite enfance, mes souliers remplis de gâteries.— Ce qui prouve que, jusque-là, j'étais traitée comme un petit bébé.—Papa lui-même aimait à voir mon bonheur, à entendre mes cris de joie lorsque je tirais chaque nouvelle surprise des souliers enchantés, et sa gaieté augmentait encore mon plaisir.

(à suivre)

Prince-Albert

Sa Grandeur Mgr Prud'homme nous est revenu au lendemain de la convention de Régina; mais ce ne saurait être pour très longtemps, puisque le pèlerinage dont il vient d'être nommé Directeur spirituel quitte Montréal le 5 mai.

Nous sommes heureux de saluer l'arrivée parmi nous de M. l'abbé Henri Baillargeon, qui remplira les fonctions de vicaire à la cathédrale, et s'occupera ainsi de la paroisse jusqu'à la nomination de notre nouveau curé.

M. Baillargeon était de résidence à Biggar précédemment, et desservait un bon nombre de missions sur la ligne du Grand Tronc Pacifique.

M. le Commandeur J.-E. Morrier est allé samedi, à Régina, à la réunion du Conseil de l'Education, d'où il a rapporté, couvert de toutes les approbations requises, par la loi, le fameux programme de français que l'élément franco-canadien réclamait depuis si longtemps. Nous remercions le gouvernement d'avoir fait droit à nos justes revendications et nous disons merci à M. Morrier de s'être fait le défenseur si persévérant de l'âme française de ses petits compatriotes.

De passage, MM. les abbés Joval, Hamel et Demers, ainsi que le Frère Gauthier, O.M.I., qui s'en retournait à Beauval, après quelques semaines de traitement pour la vue à Saskatoon.

Mlle Yvonne Gagnon a passé une couple de jours chez sa soeur, Mme Charles Renaud.

Vendredi le 27 mars, les Enfants de Marie donneront leur premier concert annuel, dans la salle du Sacré-Coeur. Elles ont préparé un joli programme qui ne manquera pas d'attirer une foule nombreuse, heureuse de les applaudir.

—Un autre concert très intéressant aura lieu dans la même salle, mercredi le 1er avril, sous la direction de Mmes Morrier, Hawkins et Humby. Il suffit de nommer les organisatrices pour avoir la certitude que rien ne sera épargné, de ce qui peut rendre cette soirée très agréable et lui donner un caractère artistique des plus achevés.

Douze oeuvres de grands maîtres seront représentées dans des tableaux vivants. M. et Mme Horne, assistés de Mme Hawkins, interprèteront, avec tout le talent que l'on sait, une comédie des plus hilarantes.

Faisons salle comble pour encourager nos artistes. Les recettes serviront à défrayer les dépenses de la chorale qui doit représenter Prince-Albert au festival de North-Battleford.

Il fait plaisir de noter que chacune des répétitions, en vue de ce grand événement musical, est suivie avec enthousiasme par plus de 70 bonnes voix.

M. Chas McDonald, député de Prince-Albert à la législature provinciale, a décidé de se retirer et de ne pas accepter la candidature aux prochaines élections. Dans les milieux électoraux on parle de l'ex-maire Davis comme son successeur probable.

M. J. J. Flynn a été élu Grand Chevalier des Knights of Columbus en remplacement du lieutenant colonel F. J. O'Leary, qui a quitté Prince-Albert pour s'établir à Miami, Floride.

Le départ regretté de M. O'Leary a soulevé en haut lieu la question de la fermeture du bureau de placement des colons dont il avait charge. Mais toutes les associations de la ville ont protesté contre cette mesure, ainsi que les municipalités environnantes, et la décision est encore en suspens.

—Le 17 mars réunissait quelques centaines de convives dans la salle du Sacré-Coeur au banquet de la St-Patrice. Sa Grandeur Mgr Prud'homme présidait, entouré d'un nombreux clergé. Au cours du repas, M. l'abbé Belleau, en route pour Biggar, son nouveau poste exécuta au piano de l'excellente musique.

La maison "Zoellner Sons Ltd" si bien connue en notre district va reprendre son commerce de tapisserie. Elle avait écoulé tout son stock l'automne dernier dans l'intention de fermer définitivement ses portes; mais elle vient de prendre une décision contraire, et des chars de marchandises sont déjà en route, qui seront bientôt exposées pour la joie des visiteurs.

La maladie de la gale vient de se déclarer dans deux troupeaux du district de Red Deer Hill. Un inspecteur du gouvernement a été appelé sur les lieux, et plus de deux cents têtes ont été mis en quarantaine.

Félicitons-nous d'être restés bien tranquilles en nos maisons malgré les temps durs, au lieu d'être partis pour des contrées, qui nous apparaissent en rêve et dans les annonces des journaux comme de vrais paradis terrestres.

M. G. R. Harmeling, de Hudson Bay jonction, revient d'un voyage prolongé sur la côte du Pacifique et il dit que des milliers de Canadiens actuellement en Californie ne demandent qu'une chose: assez d'argent pour reprendre le chemin du Canada. Un journal de Seattle disait l'autre jour que 2,500 Canadiens par mois rentrent dans l'Ouest du Canada qu'ils ont regret d'avoir quitté.

Le quarantième anniversaire de la rébellion

Il y eut 40 ans le 18 mars que Louis Riel se rebella contre le gouvernement canadien. Cet événement, si près de nous par le nombre des années, apparait très éloigné si l'on songe aux changements survenus depuis lors dans l'Ouest. Les acteurs de ce drame sanglant ne sont pas tous disparus: ils demeurent comme les témoins d'une époque troublée, où la patience des opprimés, poussée à bout par la mauvaise volonté manifeste voulut se faire justice par la violence, où l'oppresseur, sûr de sa force, exerça une vengeance impitoyable, et se couvrit d'une honte que les années n'ont pas encore réussi à effacer.

Un banquet à l'hon. juge Roy

St-Boniface. — Les compatriotes de l'hon juge L. P. Roy, lui ont offert ces jours derniers un magnifique banquet pour fêter sa récente nomination comme juge de la cour du comté, à la succession de l'hon juge L.-A. Prud'homme.

Le héros de la soirée fut longuement acclamé lorsqu'il se leva pour répondre à la santé de "notre hôte."

Outre l'hon juge Roy, neuf orateurs prirent la parole, tous félicitant le nouveau juge de l'honneur qui lui était fait, louant son intégrité et son amour du travail. On s'aperçut bien aussi que cette nomination avait l'entière approbation des autres juges. Des allusions furent faites, saluées de chaleureux applaudissements, à ses prédécesseurs, les juges Bétournay, Joseph Dubuc, L.-A. Prud'homme et J.-E. Prendergast.

Les sans-travail assiègent le parlement d'Edmonton

Edmonton.—Un groupe de sans-travail, comptant à peu près 200 hommes s'est rendu au parlement pour protester contre l'action du ministre du travail, retranchant, en partie l'aide accordée aux sans-travail non mariés.

Très mécontents ils avaient décidé de ne pas sortir du parlement avant d'avoir gagné leur point.

Le premier ministre annonça que le gouvernement désirait assister ceux qui vraiment étaient dans le besoin; mais il avait des preuves qu'un grand nombre de ceux qui se plaignaient pouvaient se passer de secours.

Cent vingt trois autres sont partis à pied de Calgary pour présenter leurs plaintes.

Ayant ensuite volé leur passage sur un train de fret ils furent reçus à Edmonton par un détachement de police et écroués en due forme.

Un second voyage de "Liaison Française" au mois de juillet

Montréal.— Le succès remporté l'an dernier par le voyage de la "Liaison Française" a décidé M. l'abbé J. A. Ouellette, directeur des Missionnaires colonisateurs et organisateurs de ces voyages d'étude à conduire dans l'Ouest canadien une autre excursion de personnes intéressées dans la colonisation.

Le voyage s'effectuera cette fois-ci encore par train spécial du Chemin de fer national du Canada et le service de colonisation de ce réseau, par l'entremise de M. C. Price-Greene, collaborateur au travail d'organisation.

Afin de ne pas abuser de la large hospitalité de ceux qui ont reçu en 1921 les membres de la "Liaison Française", l'excursion de 1925 adoptera un itinéraire modifié à travers le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Le train spécial du Chemin de fer national du Canada partira de Montréal, mercredi le 8 juillet. Rendus à Edmonton les excursionnistes auront l'option de revenir dans l'Est ou de poursuivre jusqu'à la côte du Pacifique ce qui leur permettra de voir en passant les centres de colonisation de la Colombie-Britannique où les Canadiens français sont en grande demande. Si le nombre des voyageurs est suffisant le train spécial du Chemin de Fer national du Canada continuera jusqu'au terminus transcontinental du réseau.

Une fois à Vancouver, les excursionnistes seront libres de leurs mouvements et pourront profiter de l'occasion pour entreprendre des voyages par eau le long de la côte du Pacifique. Le nouveau service de bateaux pour l'Alaska inauguré par le Chemin de fer national du Canada, cet été, en attirera plusieurs.

Se basant sur les demandes déjà reçues les organisateurs sont convaincus que plus de 150 personnes voudront bénéficier du tarif réduit offert par le Chemin de fer et entreprendront ce voyage d'étude dont le but est de faire connaître les centres de colonisation à ceux qui sont le plus en mesure d'y diriger les rapatriés canadiens-français ainsi que les jeunes gens de nos campagnes qui veulent s'établir en dehors de leur paroisse.

Les Canadiens-français en dehors du Québec marquent beaucoup d'enthousiasme à ces voyages de "Liaison Française" et ceux qui suivirent M. l'abbé Ouellette l'an dernier n'ont pas oublié l'accueil chaleureux que leur ont fait les groupes français échelonnés des frontières du Québec jusqu'au nord de l'Alberta.

Un concours de la Liaison Française

M. l'abbé J. . Ouellette, directeur des missionnaires colonisateurs, a eu l'heureuse idée d'organiser un grand concours en rapport avec le prochain voyage de Liaison Française qui partira de Montréal le 8 juillet.

Il offre trois prix pour les meilleures suggestions sur les moyens les plus pratiques et les plus efficaces d'aider à la colonisation.

Le premier prix donnera droit à un voyage complet de Montréal à Vancouver, le second à un voyage Montréal-Edmonton et, le troisième à un voyage Montréal-Winnipeg.

Le concours est ouvert aux gens de l'Est et de la Nouvelle Angleterre et se terminera le 14 mai.

Les travaux ne devront pas dépasser 600 mots et porteront sur les trois divisions suivantes qu'il s'agira de développer:—

A— Que faut-il faire pour conserver les Canadiens Français au Canada? (10 points alloués).

B— Que faut-il faire pour attacher les cultivateurs à la ferme? (10 points alloués).

C— Que faut-il faire pour disposer du trop plein qui existe chez nos familles de cultivateurs dans les vieilles paroisses? (10 points alloués).

L'initiative que prennent les missionnaires colonisateurs en organisant ce concours marque le bel esprit qui les anime. Ces prêtres dévoués travaillaient isolement, depuis une trentaine d'années, au progrès de la colonisation, lorsqu'en 1922, le gouvernement fédéral leur permit de se grouper sous le contrôle d'un directeur responsable et leur ouvrit un bureau au numéro 353, rue Craig Ouest. Ce bureau est composé de prêtres versés dans la colonisation et représentant les provinces suivantes: Alberta, Saskatchewan, Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick. Il s'occupe de combattre l'émigration des Canadiens-français aux Etats-Unis et d'enrayer l'exode des campagnes vers les villes.

Le Dr Anderson candidat aux prochaines élections

Saskatoon.—L'Association conservatrice a élu son chef, le Dr J. T. M. Anderson, comme candidat aux prochaines élections provinciales. George A. Cruise, avocat, a aussi été choisi. Ils seront les deux candidats conservateurs dans Saskatoon.

J. J. Leddy et A. E. Bence, mis en nomination, se sont désistés en faveur des deux premiers.

Des colons écossais pour l'Alberta

Edmonton, Alta. Des plans pour l'établissement de 180 familles d'extraction britannique sur une étendue de terrain au nord de Vermillon, Alberta, viennent d'être terminés par la Scottish Immigration Aid Society.

Cette société a acheté d'une corporation belge environ 30,000 acres de terre qui seront traversées par l'embranchement que le Pacifique Canadien projette de construire de Cut Knife à Whitford Lake.

Le crime des berceaux vides

Calgary.— Le Rév. P. J. J. Foran, dans une retraite à la cathédrale Ste-Marie, vient de dénoncer avec véhémence le crime de la limitation des naissances. L'orateur commentait alors le 5ème commandement: "Homicide point ne seras."

"Le fléau des berceau vides n'est pas voulu de Dieu. Les hommes ont déterminé le nombre des membres de la famille. Devant Dieu ils sont déjà condamnés. Un jour les âmes qui auraient dû naître se lèveront pour maudire ceux qui les ont privées de la vie."

Un drapeau national pour le Canada

Ottawa.— M. McMaster a déposé une motion à la Chambre demandant au gouvernement de prendre les mesures pour le choix d'un drapeau national pour le Canada.

M. Léon Trépanier président de la St-Jean-Baptiste

Montréal.—Le congrès général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a élu un nouveau président général dans la personne de M. l'échevin Léon Trépanier, à l'unanimité des voix. M. Guy Vanier, qui occupait cette fonction depuis deux mois, s'est retiré pour devenir directeur de la Société à titre d'ancien président. Il siègera aux côtés de M. J. V. Désaulniers, de M. Victor Morin et du sénateur L. O. David.

Lord Curzon est mort

Londres.—Le marquis Curzon de Kedleston, lord président du conseil privé, est mort à l'âge de 66 ans, d'une attaque de pneumonie.

Il s'est rendu fameux non seulement par son rôle politique, mais aussi par ses nombreux récits de voyages qui lui valurent la médaille d'or de la Société royale de géographie.

Gros incendie à Tokio

Tokio. — Un gros incendie attisé par un vent violent a réduit en cendres 2000 maisons dans un quartier pauvre de Tokio. Il y a actuellement 10,000 personnes sans abri; 300 ont été blessées et plus de 200 n'ont pu être retrouvées.

Le feu commença dans une manufacture à la jonction Nappori; mais le vent le changea vite en conflagration dans un quartier où toutes les maisons étaient de bois.

L'Empire britannique se retirerait de la Société des Nations

New-York. — Le "Wall Street Journal", de New-York, est d'avis que l'attitude prise par M. Chamberlain, à Genève contre le protocole d'arbitrage obligatoire est un avant-coureur du projet que forme la Grande Bretagne de se soustraire, avec ses Dominions, aux entraves de la Ligue des Nations.

Pour venir en aide aux familles des forçats

Ottawa. Melle McPhail, l'unique députe féminin à la chambre des communes, a proposé de changer le mode d'administration des pénitenciers, de telle sorte que; 1o, on leur donne assez de travail productif pour les tenir occupés; 2o, une partie des revenus de leur travail aille à leur famille, ou s'ils n'en ont pas soit gardée en dépôt pour leur être remise au jour de leur décharge.

Comme l'heure de l'ajournement approchait, et que M. McQuarrie, de New-Westminster, tenait à dire son petit mot sur cette motion malgré les protestations presque générales, le vote ne put être pris.

Melle McPhail a reçu, pour son projet, le support de l'hon M. Lapointe, de Sir Henry Drayton, et de Robert Forke, chef des progressistes.

Marché aux grains de Prince-Albert

Blé. No. 1, $1.48; No. 2, $1.43; No. 3, $1.38; No. 4, $1.27.

Marché aux grains de Winnipeg

Blé. No. 1 nord, 1.72 3-4; No. 2, 1.67 1-4; No. 3, 1.62 3-4; No. 4, 1.55 1-4; No. 5, 1.40 3-4; No. 6, 1.30 3-4; fourrage, 1.09 3-4; voie, 1.72 3-4.

Avoine. — No. 2 C.W., 50 3-4; No. 3 C.W., 47 1-2; extra 1 fourrage, 47 1-2; No. 1 fourrage, 45 3-4; No. 2, 41 1-2; rejetée, 37 1-4; voie, 50 3-4.

Orge. — No. 3 C.W., 83 1-8; No. 4 C.W., 77 3-8; rejetée 73 5-8; fourrage, 70 1-8; voie, 83 1-8.

Lin. — No. 1 N.W.C., 2.48 1-2; No. 2 C.W., 2.44; No. 3 C.W. et rejetée, 2.35; voie, 2.48 1-2.

Seigle. — No. 2 C.W., 1.26 1-4.

Marché aux animaux de Prince-Albert

Bonne demande pour les animaux de boucherie. Porcs gras $12.25.

Marché aux animaux de Winnipeg

Le marché est plutôt plat sans prix bien définis quoique assez élevés. Porcs gras $12.75

Marché de la fermière

Oeufs frais: 40c.
Beurre: 20 à 25c.
Volailles: vivantes, 15c. la livre, mortes, 20c; dindes, 25c.
Patates: $1.20; Autres légumes, $1.50 le minot.

Marché aux fourrures

Blaireau, 35c. à $3.; Ours, $5. à $15.; Castor, $10. à $20.; Hermine, $1.35; Renard rouge, $5. à $10.; Renard croisé jusqu'à $60.; Pécan, $25. à $65.; Loup-cervier, $11. à $25.; Martre, $10. à $25.; Vison, Rats, 75c.; Putois, 30c. à $3.; Loup $1.50 à $10.; Loutre, $11. à $30.; de prairie, $2.50 à $11.

Cour du Magistrat District Judiciaire de Prince-Albert

Entre
La Banque Canadienne Nationale Prince-Albert, Sask.,
demanderesse
et
D. A. Dufrane, Debden, Sask.
défenseur

AVIS

Prenez avis que la demanderesse a institué une poursuite dans cette honorable cour réclamant du défendeur la somme de $219.99 avec l'intérêt de la somme de $200.00 au taux de sept pour cent par année, à partir du 31ème jour de mars A. D. 1924.

Et de plus prenez avis que Son Honneur H. C. Pope, maître local des consultations a, le 1?ème jour de mars A. D. 1925, donné ordre de publier deux fois dans le "Patriote de l'Ouest" ce mandat de comparution et cette réclamation de la demanderesse.

Et de plus prenez avis que le temps accordé pour comparaitre est trente (30) jours de la date de la dernière publication de cet avis.

MATHIESON, SALTER & FRITH
Avocats, Prince-Albert, Sask.
Avocat de la demanderesse,
A. D. A. DUFRANE
Debden, Sask.

AUX AMIS DE S. JOSEPH

Un numéro Gratuit de "La Sainte Croisade"

Le numéro de mars de "La Sainte Croisade", l'organe de la Pieuse Union Saint-Joseph, vient de paraître. Il est superbe. Texte intéressant, traits édifiants, riche documentation, papier de luxe, illustrations nombreuses et du meilleur goût, ce numéro, un des plus beaux encore parus, fait honneur à cette revue et la classe parmi les meilleures de son genre. Il est envoyé gratuitement à quiconque en fait la demande.

Les personnes qui enverront 5 cts pour frais d'expédition seront servies les premières. Hâtez-vous, le tirage est limité.

Adresse: "La Sainte Croisade", 70 Chemin Ste-Foy, Québec.

$15,000 EN PRIX

1er prix: L'auto d'un millionnaire, $11,500.00.

2me prix: $2,000,00 en argent.
3me prix: $1,000,00 en argent.
4me prix: $500,00 en argent.
5me prix: $100,00 en argent.

Achetez des billets! Courez votre chance tout en faisant l'aumône au Refuge Don-Bosco.

Prix des billets: 1 pour $0.25; 10 pour $1.00; 100 pour $5.00; 600 pour pour $25.00; 3000 pour $100.00; 25,000 pour $500.00.

Ecrire à l'abbé Philippon, ptre directeur ou téléphonez 6821. Refuge Don-Bosco, Québec.

Vous recevrez vos billets par le retour de la malle.

ON DEMANDE instituteur ou institutrice bilingue qualifié pour la Sask., pour l'école Neuville, No. 510; l'école devra ouvrir le 1er avril. Résidence confortable fournie. Adresser toute correspondance à A. St-Jacques, sec.-trés., Lac Pelletier, Sask. 3-5 P

INFORMATION DEMANDEE— Je voudrais savoir où se trouve actuellement un oncle du nom de Walter Gallienne, éleveur de chevaux, qui habitait Ste-Marie, Sask., il y a trois ans. Adresser information à Wilfrid Gallienne, Rivière Moisie, Côte Nord, Qué. 3-5 P

ON DEMANDE instituteur ou institutrice, catholique de préférence, pour le district scolaire de Shell River No. 3090, pouvant enseigner le français et ayant diplôme de 2e classe pour la Saskatchewan. Salaire offert $1100.00 par année. Classes ouvriront le 16 mars. S'adresser à I. J. Cayo, sec.-trés., Boutin, Sask. 51-4 P

EMPLOI DEMANDE: Si quelqu'un désire un homme pour conduire un tracteur pour les semences, a cinq ans d'expérience. S'adresser à Joseph Louis Reynaud, Reynaud, Post-Office, Sask. 51-5

DEMANDE: terre, une demi-section à louer, avec machines, chevaux, etc. S'adresser à Flavien Reynaud, Reynaud, Post-Office, Sask. 51-5

ON DEMANDE une institutrice pouvant enseigner le français et l'anglais avec certificat 2ème ou 3ème classe pour la Sask., pour prendre charge de l'Ecole Dinelle, No. 1176, à partir du 1er mars au 15 décembre. Pour informations s'adresser à Paul Pelletier, sec.-trés Elstow, Sask.—48

ASSURANCE VIE "La Sauvegarde" assurance contre les incendies, accidents, garanties et vente de terres, lots, etc. Eugène Guertin, St-Paul, Alta. 36

A VENDRE CHAISES faites à la main; bois solide; siège tissé de peau crue. Garantie de longue durée. Prix $2.25. S'adresser à Dom Léo Grenier, Bellevue, Sask. 1-6 P

ON DEMANDE un couple marié pour travail de ferme. Adressez immédiatement à boite Postale 46, Montmartre, Sask. 1LPC

INSTITUTEUR bilingue demandé avec certificat de 2ème ou 3ème classe pour l'école de Val-Marie, Sask. $100.00 à $120.00 par mois, 3 milles de la station. S'adresser à Paul E. Brisson, Val-Marie, Sask. 2-7 P

ON DEMANDE une institutrice bilingue qualifiée de 2ème ou 3ème classe. Devrait commencer le 23 mars. Adresser toute correspondance à Francis Hudon, sec.-trés., Ste-Marthe, Sask. 2-5 P

GRAPHOLOGUE—Jeunes gens connaissez vos amies. Soulevez les masques des beaux galants, qualités, défauts, tout sera dévoilé en m'envoyant $1.00 et une page de leur écriture. M. J. E. H. Prince, Lac Pelletier, Sask. 2-7 P

DAME DE LANGUE française cherposition dans presbytère de campagne. Bonne ménagère et cuisinière. Références, Mad. A. Desjardins, General Delivery Saskatoon. 2-4 P

A VENDRE à 5 milles à l'est de St-Louis, très belle demi-section à condition faciles. 110 acres de terre neuve prête pour la herse. 90 acres de chaume. S'adresser à casier L. au Patriote. 51—

ON DEMANDE engagé pour ferme à culture mixte. Très bon salaire pour homme compétent. Expérience et santé nécessaire. Ménage assez jeune préférablement. Logement particulier convenable pour petite famille fourni avec chauffage et autres avantges. Alphonse Jullion, St-Hippolyte, Sask. 2-7 P